



**BANQUE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE**

BES N° 23 - décembre 2024

Bulletin Economique et Statistiques

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux	5
Liste des graphiques	7
Liste des sigles et abréviations	9
Avant-propos	11
I. EVOLUTIONS ECONOMIQUES, MONETAIRES ET FINANCIERES RECENTES .	13
1. Environnement international	13
2. Secteur réel de la CEMAC	18
3. Balance des paiements et compétitivité	23
4. Finances publiques et endettement.	26
5. Monnaie et crédit.	27
6. Marchés monétaire et des titres publics	29
7. Réserves des banques	34
8. Situation des réserves de change	31
Conclusion	34
Annexes	35

LISTE DES TABLEAUX

T1	: Taux de croissance mondiale réel et des principaux pays partenaires . . .	13
T2	: Contribution à la croissance de la CEMAC	19
T3	: Taux d'inflation sur les 12 derniers mois	20
T4	: Indice des prix de la CEMAC par fonction de consommation	21
T5	: Soldes de la balance des paiements	23
T6	: Solde de la balance commerciale	24
T7	: Compétitivité.	25
T8	: Evolution des finances publiques des pays de la CEMAC.	26
T9	: Evolution de la dette publique extérieure des pays de la CEMAC.	27
T10	: Agrégats de monnaie et de crédit.	28
T11	: Evolution des agrégats de monnaie et de crédit	28
T12	: Taux directeurs de la BEAC	30
T13	: Evolution des principaux indicateurs de la liquidité	32

LISTE DES GRAPHIQUES

G1	: Taux de croissance réelle des pays industrialisés	14
G2	: Taux de croissance réelle des pays en développement	14
G3	: Cours du pétrole	15
G4	: Cours des produits agricoles d'exportations	15
G5	: Cours des métaux non précieux	15
G6	: Indice composite des cours des produits de bases exportées par la CEMAC.	15
G7	: Cours moyen mensuel de l'euro	16
G8	: Cours moyen mensuel de l'euro (suite)	16
G9	: PIB nominal des pays de la CEMAC	19
G10	: Contribution absolue des fonctions de consommation à l'indice des prix à la consommation de la CEMAC	22
G11	: Contribution absolue des fonctions de consommation à l'indice des prix à la consommation de la CEMAC	22
G12	: Evolution du TCER/TCEN	25
G13	: Evolution de l'indice composite du TCER	25
G14	: Evolution comparée des taux de facilité de prêt marginal de la BCE et de la BEAC	29
G15	: Evolution comparée du TIAO et du taux d'appels d'offres de la BCE	29
G16	: Evolution de la structure des réserves des banques de la CEMAC	33
G17	: Evolution du volume des interventions de la BEAC sur le marché monétaire de la CEMAC	33

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

BCC	:	Banque Centrale du Congo
BCE	:	Banque Centrale Européenne
BCEAO	:	Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
BDEAC	:	Banque de Développement des Etats de l’Afrique Centrale
BEAC	:	Banque des Etats de l’Afrique Centrale
BES	:	Bulletin Economique et Statistiques
BCN	:	Banque Centrale du Nigéria
BdC	:	Banque du Canada
BoE	:	<i>Bank of England</i>
BoJ	:	<i>Bank of Japan</i>
CEMAC	:	Commission Economique et Monétaire de l’Afrique Centrale
CPM	:	Comité de Politique Monétaire
FALB	:	Facteurs Autonomes de Liquidité Bancaire
FED	:	<i>Federal Reserve</i>
FMI	:	Fonds monétaire international
ICAE	:	Indice Composite de l’Activité Economique
LPR	:	<i>Loan Prime Rate</i>
PIB	:	Produit Intérieur Brut
SARB	:	<i>South African Reserve Bank</i>
TCER	:	Taux de Change Effectif Réel
TCEN	:	Taux de Change Effectif Nominal
TCM	:	Taux Créditeur Minimum
TIAO	:	Taux d’Intérêt des Appels d’Offres
TIMP	:	Taux Interbancaire Moyen Pondéré
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
WEO	:	<i>World Economic Outlook</i>

Au troisième trimestre 2024, le contexte économique mondial a été caractérisé par un assouplissement progressif des politiques monétaires, offrant un certain répit aux économies mondiales. Cependant, les incertitudes géopolitiques persistantes et la faiblesse de la demande extérieure, notamment en provenance de Chine, ont continué de peser sur les perspectives économiques mondiales. Bien que les économies de la CEMAC aient montré une certaine résilience, elles restent confrontées à des défis liés à la soutenabilité des finances publiques.

Selon les Perspectives de l'économie mondiale, publiées en octobre 2024 par le FMI, la croissance mondiale est projetée à 3,2 % en 2024 et 2025, après 3,3 % en 2023.

S'agissant des économies de la CEMAC, au troisième trimestre 2024, l'Indice Composite des Activités Economiques (ICAE) a augmenté de 6,2 % en glissement annuel après 5,7 % au deuxième trimestre 2024 et 1,0 % un an plus tôt, en lien principalement avec la dynamique observée au niveau des hydrocarbures, des mines notamment le manganèse et l'or, des industries manufacturières, des BTP, du commerce et des services marchands.

Pour l'année 2024, les estimations des Services de la BEAC font ressortir : i) une consolidation de la croissance sous-régionale à 2,7 % en 2024 après 2,0 % en 2023, contre 2,9 % prévu en septembre 2024, suite à une bonne tenue des activités non pétrolières, avec un taux de croissance de 3,2 %, contre 2,9 % en 2023, ii) des tensions inflationnistes persistantes, à 4,4 % en moyenne annuelle, contre 5,6 % en 2023 bien en baisse, iii) un solde budgétaire, base engagements, hors dons, qui deviendrait excédentaire à 0,3 % du PIB en 2024, après -0,3 % du PIB un an plus tôt, et iv) une diminution de l'excédent du compte courant, dons officiels compris à 1,1 % du PIB, après 1,4 % un an plus tôt, et v) une croissance de la masse monétaire de 15,6 %, contre 9,1 % en 2023.

En ce qui concerne les perspectives à moyen terme, malgré le contexte marqué par l'instabilité de la demande extérieure des produits exportés par les pays de la CEMAC, notamment en lien avec la faiblesse de la demande chinoise et la poursuite des tensions géopolitiques, les pays de la sous-région devraient tirer profit des différentes initiatives de transformation structurelle en cours d'implémentation notamment la stratégie sous régionale d'import-substitution des produits. Ainsi, les Services de la BEAC projettent un raffermissement de la croissance économique dans la CEMAC, à 3,2 % en 2025, puis 3,8 % en 2026 et 2027.

Aussi, les autres comptes macroéconomiques seraient caractérisés par : i) une amélioration du solde budgétaire, base engagements, hors dons, qui ressortirait en moyenne annuelle autour de 0,7 % du PIB sur la période 2025-2027, après 0,3 % en 2024 ; ii) une dégradation progressive des comptes extérieurs, avec un solde extérieur courant, dons inclus, en pourcentage du PIB, qui reviendrait d'une position excédentaire de 1,1 % en 2024 à un niveau déficitaire moyen à - 2,1 % entre 2025 et 2027; et iii) une hausse en moyenne annuelle, entre 2025 et 2027, de la masse monétaire (9,5 %), des avoirs extérieurs nets (41,1 %) et des crédits à l'économie (10,7 %).

Ce vingt-troisième numéro du Bulletin Economique et Statistiques (BES) diffusé par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), présente les évolutions économique, monétaire et financière internationale et sous-régionale pour le troisième trimestre de l'année 2024.

Evrard Ulrich MOUNKALA

Président du Comité de Validation

I. EVOLUTIONS ECONOMIQUES, MONETAIRES ET FINANCIERES RECENTES

1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Selon les Perspectives de l'économie mondiale publiées en octobre 2024 par le FMI, la croissance mondiale est projetée à 3,2 % en 2024 et 2025, après 3,3 % en 2023. Cette croissance économique devrait être tirée par la vigueur observée dans les pays avancés, malgré le ralentissement enregistré dans les pays émergents et en développement.

La dynamique de la croissance du commerce mondial est restée positive au cours du troisième trimestre 2024, soutenue par la vigueur de la demande mondiale. Ainsi, selon le FMI, le volume des transactions commerciales globales devrait croître de 3,1 % en 2024, après 0,8 % en 2023, pour ensuite atteindre 3,4 % en 2025

Sur le front des prix, l'inflation mondiale a poursuivi sa tendance baissière au cours du troisième trimestre 2024, en dépit de la persistance des tensions sur les prix des services. Selon les prévisions du FMI d'octobre 2024, le taux d'inflation mondial devrait reculer de 6,7 % en 2023 à 5,8 % en 2024 et à 4,3 % en 2025.

1.1 Activité économique

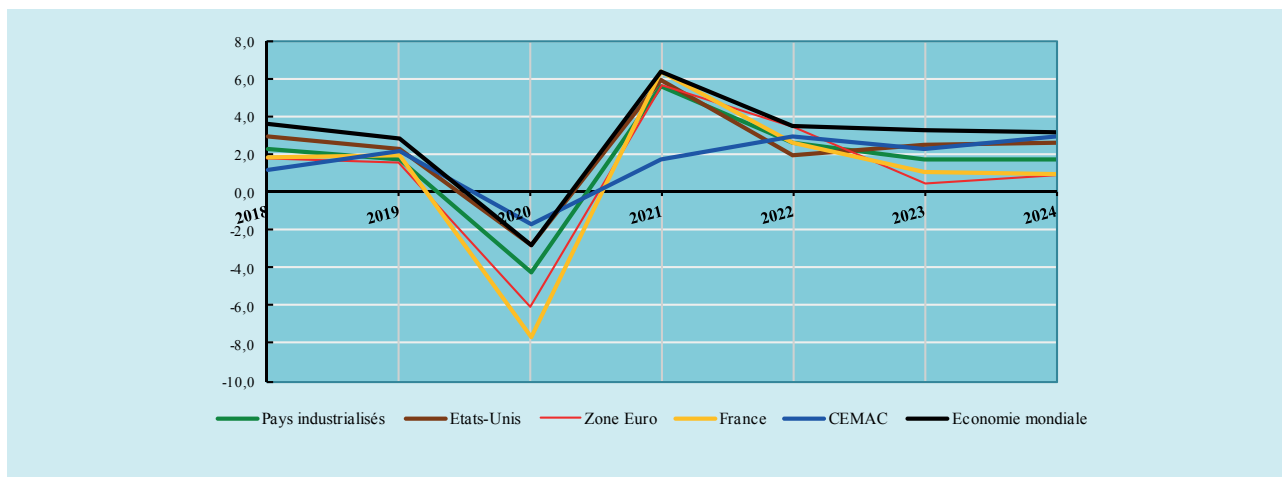
T1 : Taux de croissance réelle des principaux pays partenaires

INDICATEURS (en %, sauf indication contraire)	2022	2023	2024	2025
Taux de croissance				
Economie mondiale	3,6	3,3	3,2	3,2
Pays avancés	2,9	1,7	1,8	1,8
États-Unis	1,9	2,5	2,6	1,9
Zone Euro	3,4	0,5	0,9	1,5
Pays émergents et en développement	4,0	4,4	4,2	4,2
Chine	3,0	5,2	5,0	4,5
Inde	7,0	8,2	7,0	6,5
Russie	-1,2	3,6	3,2	2,6
Afrique Sub-saharienne	4,1	3,6	3,6	4,2
Nigeria	3,3	2,9	3,1	3,0
Afrique du Sud	1,9	0,7	0,9	1,2
Taux de croissance du commerce mondial	5,7	0,8	3,1	3,4
Prix du baril de pétrole¹ (dollar/baril)	98,19	80,59	81,29	72,34
Taux d'inflation				
Economie mondiale	8,6	6,7	5,8	4,3
Pays avancés	7,3	4,6	2,6	2,0
Pays émergents et en développement	9,6	8,1	7,2	5,9
Pays d'Afrique subsaharienne	15,2	17,8	18,1	12,3

¹ Le cours du pétrole est basé sur la moyenne des cours pour les qualités suivantes : Brent du Royaume-Uni, Dubaï et WTI.

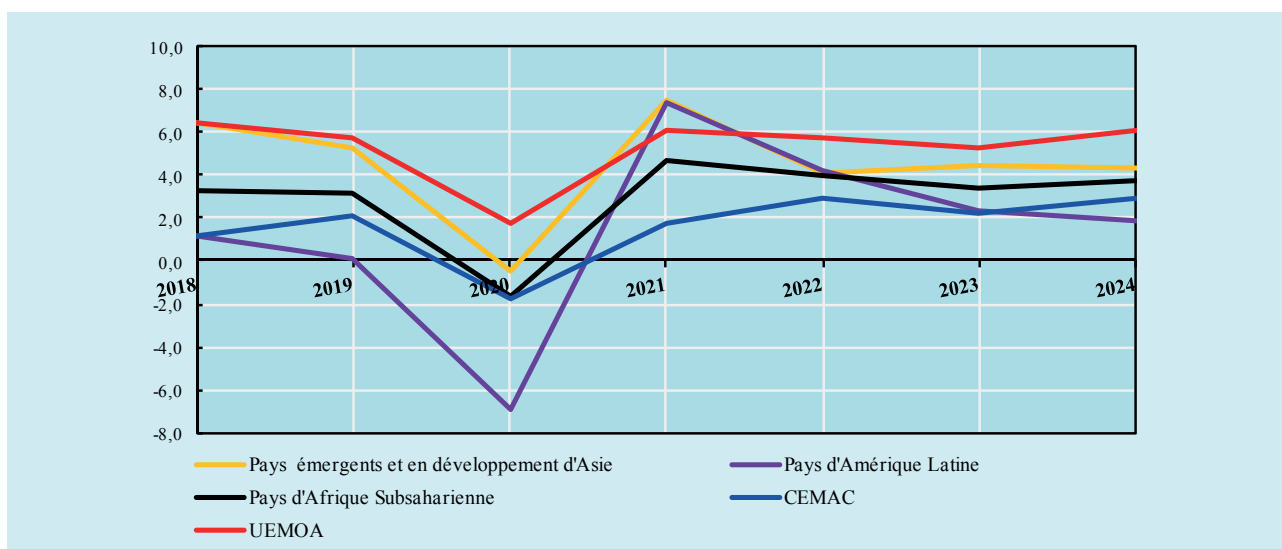
Source : Perspectives économiques du FMI Avril 2024

G1 : Taux de croissance réelle des pays industrialisés



Source : Perspectives économiques du FMI, octobre 2024

G2 : Taux de croissance réelle des pays en développement



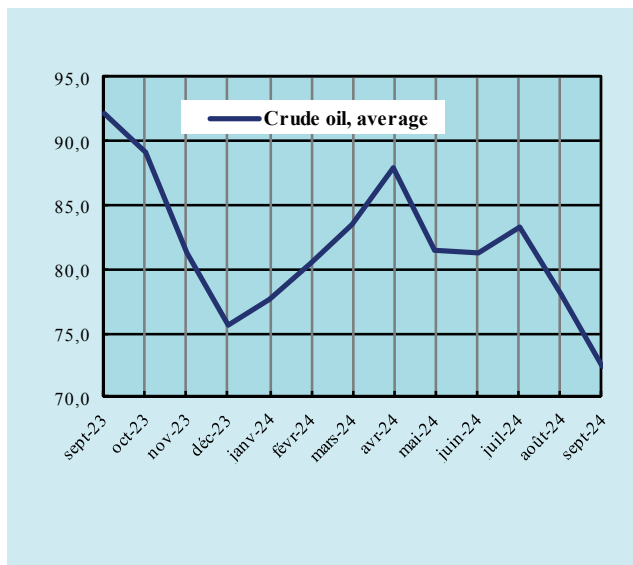
Source : Perspectives économiques du FMI, octobre 2024

1.2 Marché des produits de base

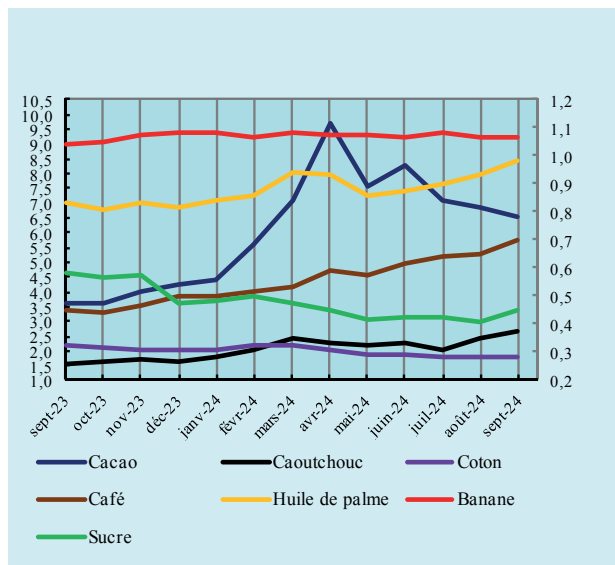
Au troisième trimestre 2024, les cours mondiaux des principales matières premières exportées par les pays de la CEMAC se sont repliés, renversant la tendance entamée depuis le quatrième trimestre 2023. L'indice composite des cours des produits de base (ICCPB) exportés par les pays de la CEMAC en glissement trimestriel s'est inscrit en baisse de 9,5 %, après une hausse de 17,6 % le trimestre précédent. Les cours des produits énergétiques se sont repliés de 5,2 % au troisième trimestre après une hausse de 3,8 % au deuxième trimestre, tirés par la baisse des cours sur le marché du pétrole, en dépit de la remontée des cours sur le marché du gaz naturel. L'indice des cours des produits de base hors produits énergétiques a reculé de 12,6 %, après une progression de 30,4 % au trimestre passé, du fait d'une baisse des prix sur les marchés des produits agricoles (- 14,3 %) et des métaux et minerais (- 17,5 %)

En termes de poids dans la dynamique de l'indice global des cours des produits de base exportés par les pays de la CEMAC, les produits non énergétiques ont contribué à hauteur de 75,1 % à la variation de l'indice, tandis que les produits énergétiques ont représenté 24,9 %.

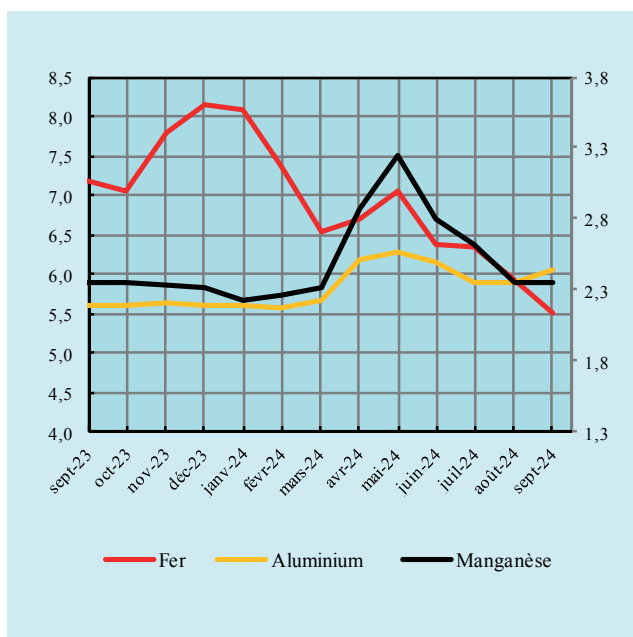
G3 : Cours du pétrole



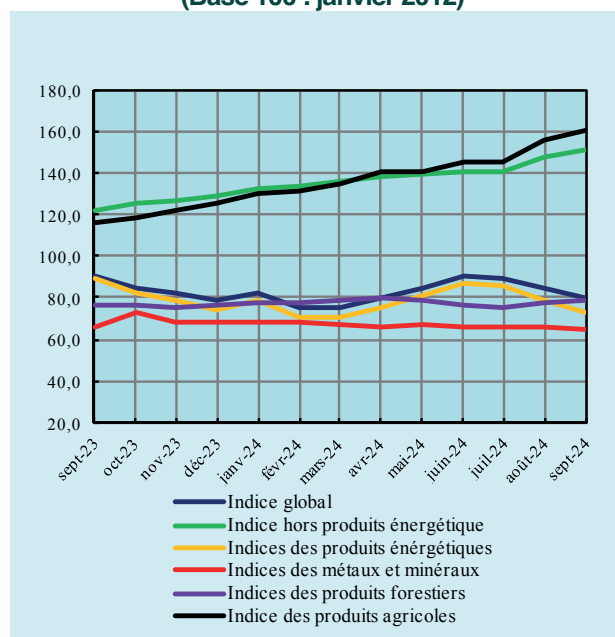
G4 : Cours des produits agricoles d'exportations



G5 : Cours des métaux non précieux



G6 : Indice composite des cours des produits de bases exportés par la CEMAC (Base 100 : janvier 2012)

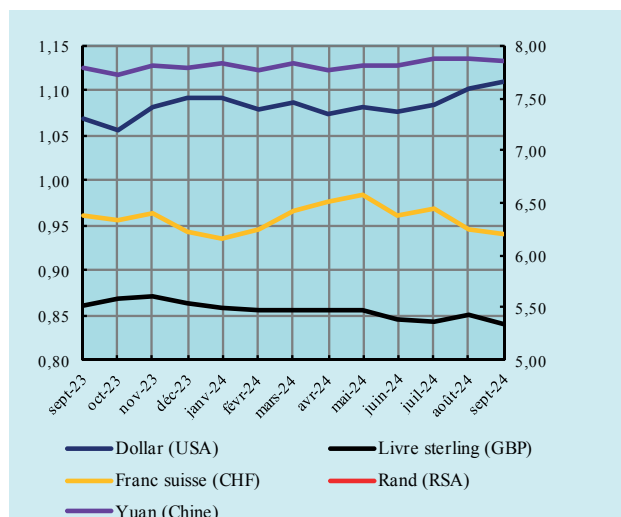


Source : BEAC

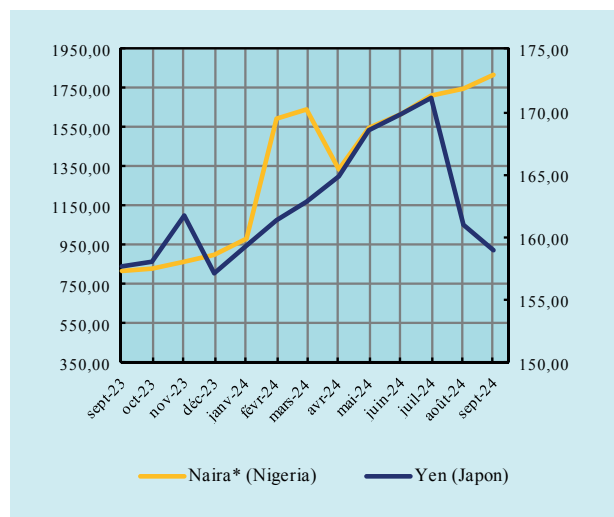
1.3 Marché des changes

Sur le marché des changes, au cours de ces derniers mois, l'euro s'est légèrement apprécié par rapport à certaines monnaies, dans un contexte marqué par le ralentissement de la croissance dans la zone euro. Ainsi, d'après la Banque Centrale Européenne (BCE), le taux de change effectif nominal de l'euro (TCE-41), mesuré par rapport aux devises des 41 principaux partenaires commerciaux de la zone euro, s'est apprécié de 0,1 % en moyenne, sur la période de novembre 2023 à octobre 2024. S'agissant des évolutions des taux de change bilatéraux vis-à-vis des autres grandes devises, il ressort de l'analyse, une appréciation de l'euro vis-à-vis du naira (+ 7,9 %), de la livre turque (2,0 %), du real brésilien (+1,1 %), de la roupie indienne (+ 0,4 %), du dollar américain (+ 0,3 %), du dollar canadien (+ 0,3 %), du yen (+ 0,3 %) et du yuan (+ 0,1 %). A l'inverse, il s'est déprécié vis-à-vis du rand sud-africain (- 0,4 %), de la livre sterling (- 0,3 %) et du franc suisse (- 0,1 %).

G7 : Cours moyen mensuel de l'euro



G7 : Cours moyen mensuel de l'euro (suite)



Rand (RSA), Yuan (Chine) et Yen (Japon) : échelle de gauche

Source : : BEAC, à partir des données de la Banque de France, octobre 2024

1.4 Politique monétaire des autres Banques Centrales

Dans les pays avancés, les principales Banques Centrales continuent progressivement à assouplir leur politique monétaire en relation avec l'atténuation des pressions inflationnistes.

Aux Etats-Unis, le Federal Open Market Committee (FOMC), lors de sa réunion des 17 et 18 décembre 2024, a décidé de poursuivre l'assouplissement de sa politique monétaire en réduisant la fourchette cible de ses taux de 25 points de base, la portant désormais à 4,25 % - 4,50 %, afin de soutenir la croissance économique, tout en veillant à un retour durable de l'inflation à son objectif. Le Comité estime que les risques pesant sur la réalisation de ses objectifs sont globalement équilibrés, mais les perspectives économiques demeurent incertaines. Le Comité continuera de surveiller de près l'évolution de l'inflation, les conditions du marché du travail et les développements économiques internationaux. Par ailleurs, le Comité poursuit la réduction de ses avoirs en titres du Trésor, en titres de créance d'organismes et en titres hypothécaires adossés à des créances d'organismes de l'Etat.

Dans la zone euro, le Conseil des Gouverneurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) a décidé, lors de sa réunion du 12 décembre 2024, de poursuivre l'assouplissement de sa politique monétaire. Elle a ainsi abaissé de 25 points de base les trois taux d'intérêt directeurs. Le taux de la facilité de dépôt est désormais fixé à 3,00 %, celui des opérations principales de refinancement à 3,15 % et celui de la facilité de prêt marginal à 3,40 % à compter du 18 décembre 2024. Par ailleurs, le Conseil a confirmé la poursuite de la réduction de ses portefeuilles d'actifs. Le programme d'achat d'actifs (asset purchase programme, APP) se contracte à un rythme mesuré et prévisible, tandis que le programme d'achats d'urgence face à la pandémie (pandemic emergency purchase programme, PEPP) se réduit de 7,5 milliards d'euros par mois en moyenne. L'objectif est de mettre un terme aux réinvestissements dans le cadre du PEPP d'ici fin 2024.

Le Conseil de direction de la Banque du Canada (BdC) a décidé, lors de sa réunion du 11 décembre 2024, de poursuivre son assouplissement monétaire. Il a annoncé une nouvelle baisse de 50 points de base de son taux directeur et la poursuite de sa politique de normalisation de son bilan. Ainsi, le taux cible du financement à un jour est passé à 3,25 %, le taux officiel d'escompte à 3,50 %, et le taux de rémunération des dépôts à 3,25 %. Cette décision s'inscrit dans un contexte où les pressions inflationnistes se sont nettement atténuées et où l'économie canadienne, bien que toujours en croissance, montre des signes de ralentissement.

Au Royaume-Uni, le Comité de Politique Monétaire de la Bank of England (BoE), lors de la réunion du 6 novembre 2024, a décidé de réduire son taux directeur de 25 points de base, à 4,75 %. Cette décision est motivée par la baisse de l'inflation et la perspective d'un ralentissement de l'activité économique. La BoE vise ainsi à soutenir la croissance tout en assurant un retour durable de l'inflation à son objectif de 2 %. Parallèlement, la BoE a confirmé la poursuite de la réduction de son portefeuille d'obligations d'État, bien qu'à un rythme plus modéré, maintenant ainsi l'orientation accommodante de sa politique monétaire.

La Banque du Japon (BoJ) a décidé, au cours de la réunion de son Comité de Politique Monétaire du 18 au 19 décembre 2024, de laisser inchangé son taux au jour le jour sur le marché interbancaire à 0,25 %. Bien que l'inflation ait légèrement augmenté, la BoJ estime qu'il est encore prématuré de resserrer davantage sa politique monétaire et souhaite évaluer plus attentivement l'impact de la hausse précédente des taux sur l'économie japonaise. La BoJ continue toutefois de réduire progressivement ses achats d'obligations d'État, visant l'ajustement progressif de sa politique monétaire, tout en maintenant des conditions financières accommodantes.

En Chine, le 20 décembre 2024, la People's Bank of China (PBoC) laisser inchangé ses taux directeurs. Ainsi, son taux préférentiel Loan Prime Rate sur un an, est de 3,10 % et celui sur cinq ans, (référence pour les prêts hypothécaires), de 3,60 %. La PBoC reste déterminée à soutenir une croissance économique robuste et inclusive en favorisant l'expansion de la demande intérieure et en renforçant la structure de l'offre, tout en préservant la stabilité financière.

En Afrique subsaharienne, plusieurs banques centrales ont plutôt maintenu l'orientation restrictive de leur politique monétaire, à l'effet de maîtriser les pressions inflationnistes.

En République Démocratique du Congo, le 19 novembre 2024, la Banque Centrale a décidé de maintenir l'orientation restrictive de sa politique Monétaire en laissant inchangé ses principaux taux directeurs. Ainsi, le taux directeur de la BCC est demeuré à 25,00 % et les coefficients de réserves obligatoires pour les dépôts à vue en monnaie nationale est passé de 10,00 % à 12,00 %, tandis que celui des dépôts à terme est resté inchangé à 0,00 %. De même, les coefficients de réserves obligatoires des dépôts à vue et à terme en devises sont maintenus à 13,00 % et 12,00 % respectivement.

Le Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale du Nigéria a décidé, au terme de sa réunion tenue les 25 et 26 novembre 2024, de resserrer une nouvelle fois sa politique monétaire face à la persistance des pressions inflationnistes. Le CPM a ainsi décidé : i) d'accroître le taux directeur de 25 points de base de 27,25 % à 27,50 %, ii) de maintenir le corridor asymétrique à + 500/- 100 points de base autour du Monetary Policy Rate ; iii) de garder le coefficient de réserves obligatoires (cash reserve requirement ou CRR) à 50,00 % ; et iv) de laisser inchangé le ratio de liquidité à 30,0 %. Le Comité a noté avec satisfaction la croissance des réserves extérieures. Cependant, il reste préoccupé par la résurgence des nouvelles pressions inflationnistes.

En Afrique du Sud, la South African Reserve Bank (SARB), dans son communiqué de presse du 22 novembre 2024, a annoncé sa décision de baisser de 25 points de base son taux directeur à 7,75 % en vue de relancer l'activité économique dans un contexte d'atténuation des pressions inflationnistes.

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a décidé, à l'issue de sa réunion du 04 décembre 2024, de maintenir son principal taux directeur à 3,50 % et son taux sur le guichet de prêt marginal à 5,50 %. Cette décision intervient dans un contexte caractérisé par les perspectives d'une croissance de l'activité économique, une inflation contenue et une amélioration des comptes extérieurs de la zone.

1.5 Politique monétaire de la BEAC

Le Comité de Politique Monétaire, de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) s'est réuni en session ordinaire le 23 décembre 2024. Après l'analyse des évolutions économiques et financières au niveau international, caractérisées par des risques pouvant peser sur la dynamique positive actuelle des cours des matières premières, et au niveau sous-régional par : i) une évolution contrastée des principaux indicateurs économiques ; ii) un taux d'inflation en recul mais encore élevé ; et iii) une position extérieure plutôt favorable, le comité de politique monétaire a décidé de maintenir inchangés :

- le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) à 5,00 % ;
- le Taux de la facilité de prêt marginal à 6,75 % ;
- le Taux de la facilité de dépôt à 0,00 % ; et
- les coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % sur les exigibilités à vue et 4,50 % sur les exigibilités à terme.

2. SECTEUR RÉEL DE LA CEMAC

2.1 Activité économique récente

Dans la CEMAC, au terme du troisième trimestre 2024, les activités du secteur productif ont progressé, en lien principalement avec la dynamique observée au niveau des hydrocarbures, en dépit d'une production en dessous des attentes au terme des neuf premiers mois de l'année 2024, des mines notamment le manganèse et l'or, des industries manufacturières, des BTP, du commerce et des services marchands.

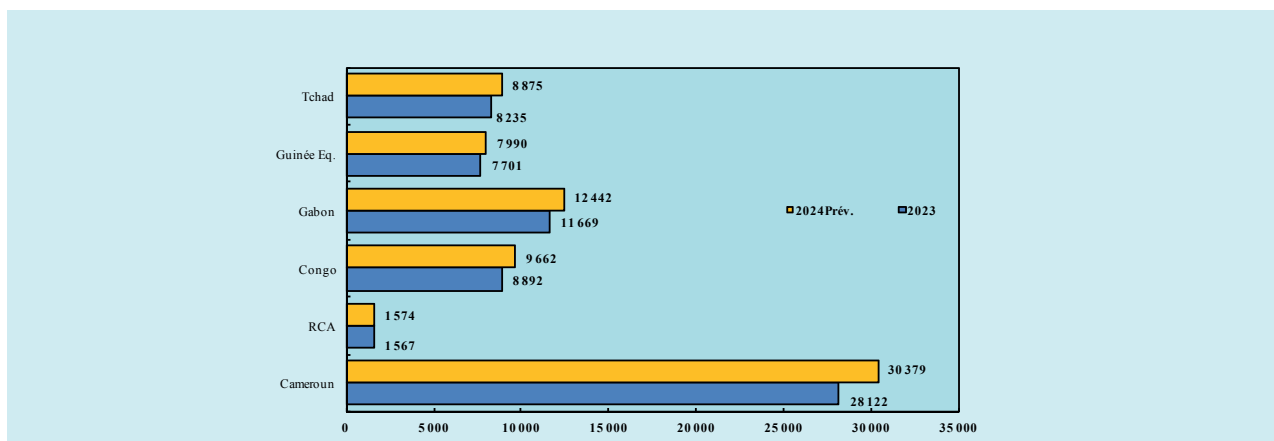
Au troisième trimestre 2024, les données à haute fréquence recueillies par les services de la BEAC ont révélé une hausse des activités économiques dans la Sous-région. En effet, l'Indice Composite des Activités Economiques de la CEMAC a augmenté de 6,2 % en glissement annuel au cours de la période sous-revue, après 5,7 % au deuxième trimestre 2024 et 1,0 % un an plus tôt. Ainsi, les activités du secteur productif de la CEMAC ont continué de croître, sous l'effet des hydrocarbures au Congo, au Gabon, au Tchad et au Cameroun suite aux investissements réalisés par les opérateurs sur les trois dernières années pour optimiser les vieux puits et forer les nouveaux afin de tirer profit des cours du pétrole brut élevés sur le marché international. L'activité minière a été soutenue par les bonnes performances du manganèse, malgré le déraillement du train minéralier enregistré à la fin du troisième trimestre au Gabon. De même, les activités des BTP ont continué de porter l'activité économique, traduisant la dynamique toujours favorable des dépenses publiques en capital, à la faveur principalement de l'aménagement urbain et de la mise en œuvre du programme de construction des routes interurbaines pour l'année 2024. Sur la base de ces éléments, la prévision en glissement annuel du taux de croissance du PIB réel de la CEMAC devrait s'établir autour de 3,0 % au terme du quatrième trimestre 2024, contre 2,9 % au troisième trimestre 2024, et 1,8 % un an auparavant.

2.2 Perspectives macroéconomiques à court terme

Au quatrième trimestre 2024, les activités du secteur productif de la CEMAC augmenteraient, soutenues principalement par les industries extractives qui devraient continuer de tirer profit des cours du baril du pétrole brut toujours favorables sur le marché international et de la poursuite des investissements importants dans le secteur pétrolier. De même, les activités minières, dominées par le manganèse et l'or, devraient continuer de s'accroître, en rapport avec la hausse des cours sur les marchés internationaux combinée avec l'accroissement des capacités de production en Centrafrique suite au démarrage des activités de quatre nouvelles sociétés minières. Le dynamisme des cimenteries indiquerait une bonne orientation des BTP sur la période à la faveur de la finalisation des travaux publics prévus pour l'année 2024. Les services marchands se maintiendraient dans leur bonne orientation portée par les transports et télécommunications dont le service internet est le moteur de croissance, tandis que les industries manufacturières repartiraient à la hausse tirée principalement par l'agro-industrie et les cimenteries.

Ainsi, au quatrième trimestre 2024, l'ICAE de la CEMAC devrait progresser de 6,8 % en glissement annuel (après 6,2 % un trimestre plus tôt), contre 1,9 % au quatrième trimestre 2023. Sur la base de ces éléments, la prévision en glissement annuel du taux de croissance du PIB réel de la CEMAC devrait s'établir autour de 3,0 % au terme du quatrième trimestre 2024, contre 2,9 % au troisième trimestre 2024, et 1,8 % un an auparavant.

G9 : PIB nominal des pays de la CEMAC (en milliards de FCFA)



Source : BEAC

T2 : Contribution à la croissance de la CEMAC

	Secteur primaire			Secteur secondaire			Secteur tertiaire			Taxes nettes sur les produits		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
	Estim.	Prev.		Estim.	Prev.		Estim.	Prev.		Estim.	Prev.	
Cameroun	5,6	6,5	6,1	1,3	0,9	1,1	1,9	2,1	2,7	0,0	0,1	-0,1
République Centrafricaine	4,7	7,1	2,4	-0,9	0,2	0,1	-0,5	0,2	0,5	0,0	0,0	0,0
Congo	18,7	-8,3	6,4	1,2	0,3	1,4	-4,3	1,6	0,6	0,0	0,0	0,0
Gabon	23,1	-4,1	5,7	0,5	0,4	1,0	0,9	0,6	0,6	0,1	0,0	0,1
Guinée Equatoriale	22,2	-9,2	4,9	2,9	0,4	-2,1	1,3	1,5	1,4	0,0	0,0	0,0
Tchad	14,6	5,9	7,2	-0,5	1,8	0,5	1,1	2,4	1,3	0,2	-0,4	-0,5
CEMAC	13,6	0,1	6,0	0,3	-0,3	-0,4	1,1	1,7	1,8	0,3	-0,3	-0,4

Source: BEAC

2.3 Prix

Au terme du troisième trimestre 2024, l'inflation en moyenne annuelle dans la CEMAC a poursuivi sa tendance baissière amorcée depuis plus d'un an, mais demeure au-dessus du seuil communautaire de 3 %. Ainsi, le taux d'inflation en moyenne annuelle est revenu de 4,8 % en juin 2024 à 4,5 % en septembre 2024, contre 6,2 % un an plus tôt. De même, en glissement annuel, le taux d'inflation est descendu à 4,3 %, contre 5,0 % en juin 2024 et 5,2 % en septembre 2023.

Par fonction de consommation, en glissement annuel, la dynamique de l'inflation a été impactée à fin septembre 2024 principalement par une contribution de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 2,3 points, contre 2,4 points un an auparavant, tandis que l'apport de la fonction « transport » (contenant les produits liés aux prix des carburants) est revenu à 1,0 point après 1,3 point un an plus tôt.

T3 : Taux d'inflation sur les 12 derniers mois

Variation en moyenne annuelle de l'Indice des Prix à la Consommation

	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24
Cameroun	7,8	7,7	7,5	7,4	7,2	7,0	6,6	6,4	6,1	5,8	5,4	5,1	4,9
République Centrafricaine	4,3	3,9	3,4	3,0	2,2	1,5	1,1	1,5	1,3	1,2	1,1	1,2	1,2
Congo	3,8	4,0	4,1	4,3	4,3	4,2	4,1	4,0	4,0	3,9	3,8	3,7	3,4
Gabon	4,4	4,1	3,9	3,6	3,4	3,1	2,9	2,7	2,4	2,2	2,0	1,8	1,6
Guinée Equatoriale	3,2	3,0	2,7	2,4	2,2	2,1	2,0	2,0	2,2	2,5	2,7	2,8	3,0
Tchad	5,4	-4,9	-3,5	-1,6	0,3	3,8	3,8	3,8	4,4	5,2	6,0	6,6	7,0
CEMAC	6,2	6,0	5,8	5,6	5,4	5,2	5,0	4,8	4,8	4,7	4,7	4,6	4,5
Médiane CEMAC	4,4	4,1	4,0	3,9	3,6	3,5	3,4	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2
UEMOA	5,1	4,6	4,1	3,8	3,5	3,3	3,0	3,0	3,0	3,1	3,2	3,3	3,4
Zone Euro	7,2	6,6	5,9	5,4	4,9	4,5	4,1	3,7	3,4	3,2	3,0	2,7	2,5
France	6,2	6,0	5,8	5,6	5,3	4,9	4,6	4,1	3,9	3,6	3,4	3,1	2,9
Etats-Unis	4,5	4,0	3,6	3,3	3,0	2,7	2,5	2,4	2,2	2,2	2,2	2,1	2,0

Sources : FMI, Administrations nationales et BEAC

Variation en glissement annuel de l'Indice des Prix à la Consommation

	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24
Cameroun	6,9	6,8	6,4	5,9	5,2	5,0	4,7	4,6	4,5	4,3	3,9	3,8	4,4
République Centrafricaine	1,7	3,1	1,0	2,3	1,0	-1,1	0,1	1,4	0,4	1,0	1,5	2,0	1,7
Congo	5,4	4,7	5,0	5,6	3,4	1,9	2,0	2,3	3,6	3,6	3,7	2,8	2,5
Gabon	2,7	2,7	2,3	2,2	2,3	2,0	1,9	1,7	1,3	1,0	0,7	0,5	0,4
Guinée Equatoriale	1,7	2,2	1,8	2,1	2,3	2,9	2,6	3,3	3,6	4,6	3,4	3,5	3,2
Tchad	3,4	4,2	2,6	4,3	4,5	6,5	6,4	5,1	10,2	11,3	12,1	8,7	8,1
CEMAC	5,2	5,3	4,7	4,8	4,2	4,3	4,2	4,0	4,8	5,0	4,8	4,1	4,3
Médiane CEMAC	3,1	3,6	2,4	3,3	2,9	2,4	2,3	2,8	3,6	3,9	3,5	3,1	2,8
UEMOA	2,8	2,1	2,3	2,5	2,7	2,9	3,0	3,7	4,3	4,4	4,4	4,3	3,7
Zone Euro	4,3	2,9	2,4	2,9	2,8	2,6	2,4	2,4	2,6	2,5	2,6	2,2	1,7
France	5,7	4,5	3,9	4,1	3,4	3,2	2,4	2,4	2,6	2,5	2,7	2,2	1,4
Etats-Unis	2,6	2,1	2,1	2,5	2,3	2,2	2,4	2,0	2,0	1,8	1,7	1,3	1,6

Sources : FMI, Administrations nationales et BEAC

T4. Indice des prix de la CEMAC par fonction de consommation

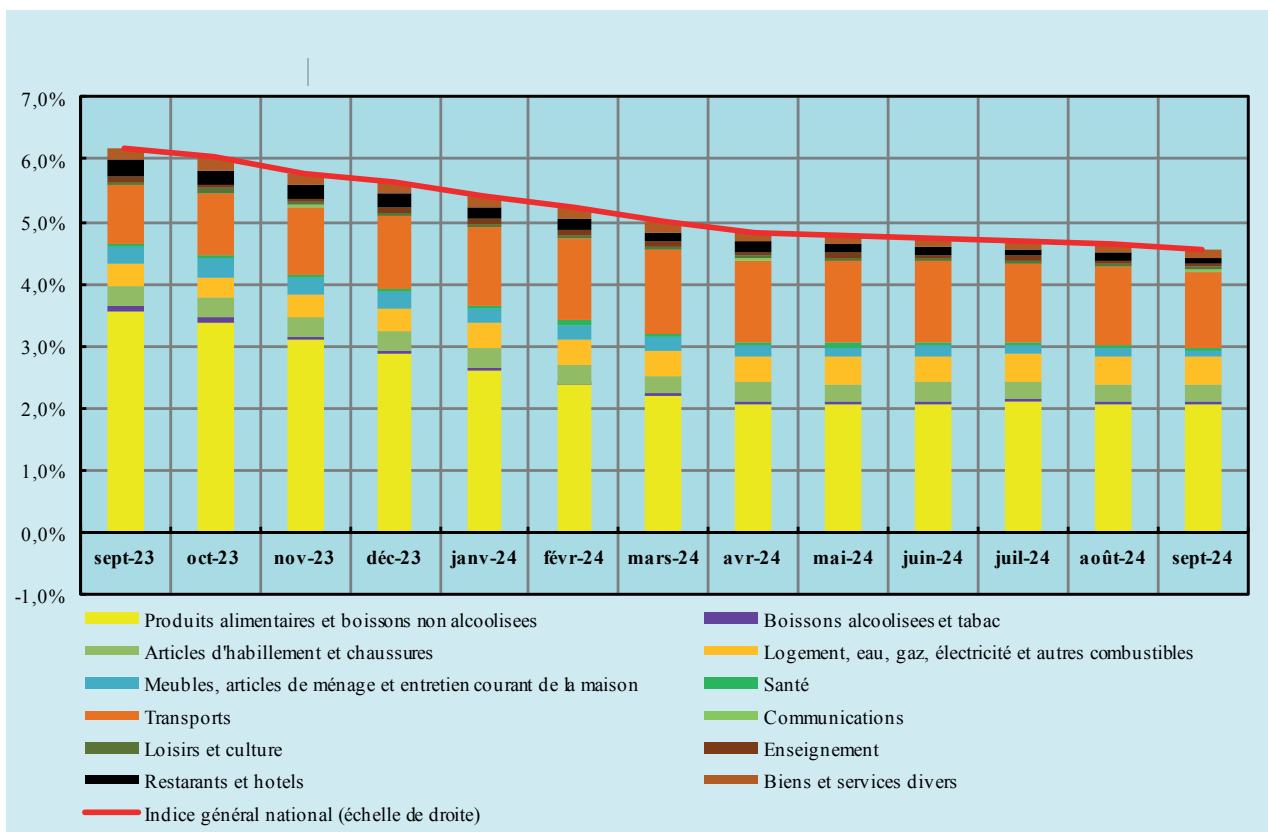
Base 100 : Année 2011

POSTES DE CONSOMMATION	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	Moy. Ann.	Gli. Ann.	
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	127,6	128,6	127,9	127,9	127,2	127,1	127,9	128,9	131,6	133,2	134,1	133,4	135,2	135,2	5,0%	5,9%
Boissons alcoolisées et tabac	111,1	111,3	111,4	111,8	111,9	112,7	113,2	112,9	113,0	113,4	114,5	114,4	114,6	114,6	1,8%	3,1%
Articles d'habillement et chaussures	113,0	113,2	113,2	114,8	114,6	114,9	115,2	115,3	115,5	115,6	115,7	115,8	116,3	116,3	3,5%	2,9%
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	107,1	107,1	107,7	109,3	109,0	109,1	109,0	109,3	109,5	109,8	110,2	110,2	110,5	110,5	3,4%	3,2%
Meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison	114,8	115,0	114,9	114,9	115,0	115,4	115,4	115,5	115,9	116,1	116,4	116,7	116,8	116,8	2,5%	1,8%
Santé	103,6	103,5	103,5	103,9	103,9	104,1	104,1	104,3	104,3	104,6	104,7	104,7	105,3	105,3	1,4%	1,7%
Transports	123,6	123,1	123,5	124,6	124,9	132,3	134,2	135,0	135,3	135,1	135,4	135,7	135,8	135,8	12,4%	9,9%
Communications	102,8	102,9	102,9	103,0	102,9	103,0	103,1	103,0	103,2	103,2	103,3	103,3	103,8	103,8	0,4%	1,0%
Loisirs et culture	106,3	106,4	106,5	106,9	107,1	107,2	107,3	107,2	107,3	107,3	107,3	108,0	108,1	108,1	1,9%	1,7%
Enseignement	108,9	109,5	109,3	109,5	109,4	109,3	109,2	109,4	109,4	109,6	110,0	110,2	110,6	110,6	2,1%	1,5%
Restaurants et hôtels	113,7	113,9	114,0	114,3	114,3	114,6	115,0	114,8	115,0	115,3	115,6	115,8	115,8	115,8	2,1%	1,8%
Biens et services divers	110,7	110,8	110,8	111,3	111,4	112,0	112,1	112,2	112,4	112,8	112,9	113,1	113,5	113,5	3,2%	2,5%
Indice général	117,5	117,9	117,9	118,2	117,9	118,9	119,4	119,9	121,0	121,7	122,2	122,1	122,5	122,5	4,5%	4,3%
Energie	109,2	109,7	108,1	108,3	107,4	114,3	114,7	115,3	115,3	116,1	115,4	116,0	118,3	118,3	8,1%	8,3%
Produits frais	126,3	128,4	130,2	130,2	128,7	128,8	129,2	130,3	132,6	134,7	137,1	137,0	139,2	139,2	8,4%	10,2%
Hors énergie et produits frais	95,6	95,5	95,5	95,7	95,6	96,2	96,6	96,9	97,2	97,3	97,4	97,7	97,9	97,9	2,8%	2,4%
Importé	113,2	113,1	113,5	114,1	114,4	115,3	115,7	116,2	117,0	117,0	117,1	117,1	117,7	117,7	3,0%	4,0%
Local	118,3	118,3	118,1	118,6	118,5	119,4	120,0	120,6	121,8	123,2	123,3	123,2	123,9	123,9	4,6%	4,7%
Durable	114,0	113,6	113,8	115,9	115,1	115,1	116,8	117,2	117,7	118,3	117,7	118,6	118,8	118,8	4,5%	4,2%
Non-durable	122,0	122,8	123,2	123,1	122,6	123,3	123,2	123,6	126,1	127,0	129,1	128,5	130,1	130,1	5,0%	6,6%
Semi-durable	113,6	112,7	109,7	110,9	110,5	110,5	112,3	112,9	113,6	113,9	113,5	114,0	115,4	115,4	1,6%	1,6%
Services	111,4	111,5	111,4	111,9	111,9	113,3	113,8	114,2	114,3	114,5	114,7	114,8	115,1	115,1	4,1%	3,3%
Primaire	132,2	132,9	137,2	136,5	134,8	134,8	135,6	136,5	140,2	142,6	146,3	145,4	147,5	147,5	8,4%	11,5%
Secondaire	114,7	116,6	111,8	112,2	112,2	112,9	113,2	113,6	114,6	114,8	114,3	114,4	114,7	114,7	2,7%	0,0%
Tertiaire	111,4	111,5	111,4	111,9	111,9	113,3	113,8	114,2	114,3	114,5	114,7	114,8	115,1	115,1	4,1%	3,3%
Hors Alimentation	111,6	111,6	111,8	112,7	112,7	114,0	114,4	114,6	114,8	115,0	115,2	115,4	115,7	115,7	4,2%	3,7%

Sources : Administrations nationales et BEAC

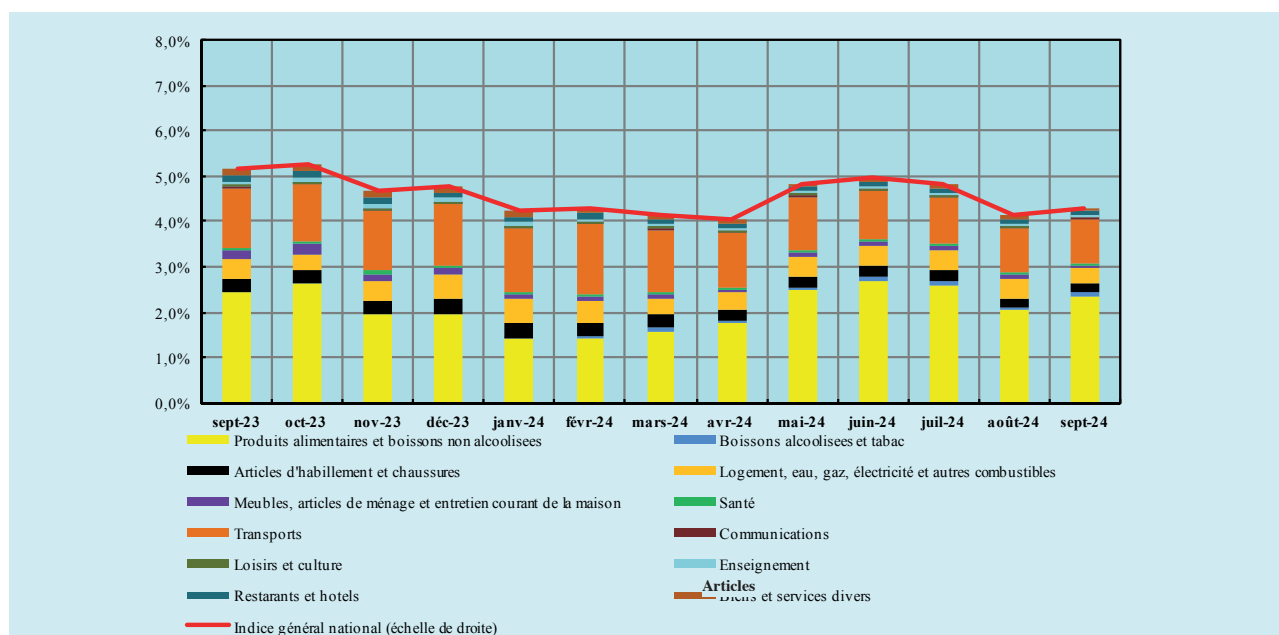
(*) Moyenne annuelle, (**) Glissement annuel

G10 : Contributions absolues des fonctions de consommation à l'IPC de la CEMAC (en moyenne annuelle)



Sources : Administrations nationales et BEAC

G11 : Contributions absolues des fonctions de consommation à l'IPC dans la CEMAC (en glissement annuel)



Source : BEAC

3. BALANCE DES PAIEMENTS ET COMPETITIVITE

3.1 Balance des paiements

L'excédent de la balance des transactions courantes, dons compris, se contracterait pour s'établir à + 1,1 % du PIB en 2024, soit 758,3 milliards, après + 1,4 % du PIB un an auparavant, soit 922,8 milliards. Cette contraction de 0,2 point du solde de la balance des transactions courantes découlerait surtout de la hausse des importations de biens (0,8 point) et de la baisse des exportations pétrolières (- 0,4 point) qui compenseraient la hausse des exportations non pétrolières (+1,1 point). En valeur, les exportations de pétrole devraient légèrement diminuer pour se situer autour de 12 685,4 milliards, après 12 958,7 milliards un an plus tôt, dans un contexte caractérisé par la baisse des cours du pétrole sur les marchés internationaux. La progression de + 5,3 % des importations de biens en 2024 (après + 6,4 % en 2023) serait principalement liée à la hausse des volumes (+ 4,2 % en 2024) en rapport avec la bonne dynamique des investissements publics. Le déficit de la balance des revenus se stabiliserait autour de 5,1 % du PIB en 2024, contre 5,2 % du PIB en 2023, tandis que celui de la balance des services se contracterait légèrement pour revenir à - 5,3 % du PIB, après - 5,7 % du PIB en 2023.

Concernant le compte de capital, son solde créditeur net se situerait à + 0,5 % du PIB en 2024 comme en 2023. Quant au solde net débiteur du compte financier, il se creuserait à - 2,1 % du PIB après - 0,8 % du PIB un an auparavant. Cette évolution serait essentiellement liée à la baisse des passifs des entreprises d'investissement direct résidentes sur les investisseurs directs ainsi que des passifs à court terme du poste « Autres Investissements ».

Au total, les transactions économiques et financières avec les non-résidents devraient se traduire par un solde global déficitaire de 545,7 milliards, soit - 0,8 % du PIB, après un déficit de 51,9 milliards en 2023, soit - 0,1 % du PIB. Ce creusement du déficit du solde global de -0,4 point résulterait principalement de la baisse des passifs au titre des investissements directs (-1,0 point), et de ceux du poste « Autres Investissements » (- 0,7 point). Le déficit du solde global de la balance des paiements serait financé en 2024 par une baisse des réserves de change de 359,8 milliards et des financements exceptionnels de 185,9 milliards. Au terme de l'année, les réserves officielles couvriraient 4,4 mois d'importations de biens et services contre 4,9 mois un an plus tôt.

T5 : Soldes de la balance des paiements (en % du PIB)

	Solde des transactions courantes			Solde du compte de capital et d'opérations financières			Solde global		
	2022	2023	2024 Prev.	2022	2023	2024 Prev.	2022	2023	2024 Prev.
Cameroun	- 3,4	-5,1	- 5,6	5,8	4,0	5,4	1,9	- 1,2	- 0,2
République Centrafricaine	- 6,8	-3,7	- 1,4	4,5	7,7	2,5	- 3,2	3,3	1,1
Congo	15,7	8,9	0,0	- 15,4	- 7,3	- 8,5	- 1,6	- 1,8	0,9
Gabon	13,2	9,4	8,1	- 13,3	- 5,9	- 7,6	- 0,4	- 0,3	0,0
Guinée Equatoriale	2,1	-3,5	- 2,9	8,8	3,5	- 11,4	10,7	0,3	- 14,2
Tchad	13,5	7,4	6,2	- 6,7	- 4,4	-4,0	4,4	0,5	2,2
CEMAC	5,7	1,4	1,1	- 2,0	-0,3	-1,9	2,6	-0,1	-0,8

Source : BEAC

T6 : Solde de la balance commerciale

	Exportations (variation en %)			Importations (variation en %)			Balance commerciale (en milliards de FCFA)		
	2022	2023	2024 Prev.	2022	2023	2024 Prev.	2022	2023	2024 Prev.
Cameroun	31,3	- 15,6	10,6	32,3	7,2	4,5	- 139,2	- 1 148,6	- 974,7
République centrafricaine	31,3	- 11,1	- 8,1	28,4	- 6,0	- 10,0	- 217,3	-209,8	- 187,1
Congo	42,2	- 24,2	3,4	18,1	6,9	12,0	4 079,5	2 528,2	2 447,6
Gabon	53,9	-6,8	- 0,3	17,6	4,9	1,2	3 821,5	3 299,0	3 256,1
Guinée Equatoriale	89,8	- 52,7	- 4,9	10,5	-12,7	-0,2	2 976,8	981,5	890,0
Tchad	36,9	-6,3	- 0,8	14,4	9,9	11,3	1 678,5	1 376,5	1 202,3
CEMAC	52,9	- 21,2	2,6	20,9	6,4	5,2	12 678,1	7 090,6	6 983,8

Source : BEAC

3.2 Compétitivité

Les pertes de positions concurrentielles enregistrées depuis le premier trimestre 2024 se sont poursuivies au troisième trimestre 2024, à un rythme plus rapide. En effet, en moyenne trimestrielle, le taux de change effectif réel (TCER) global de la CEMAC, mesurant la compétitivité-prix, s'est apprécié de 1,4 % au troisième trimestre 2024, après + 0,6 % au deuxième trimestre 2024 et + 0,8 % au premier trimestre 2024.

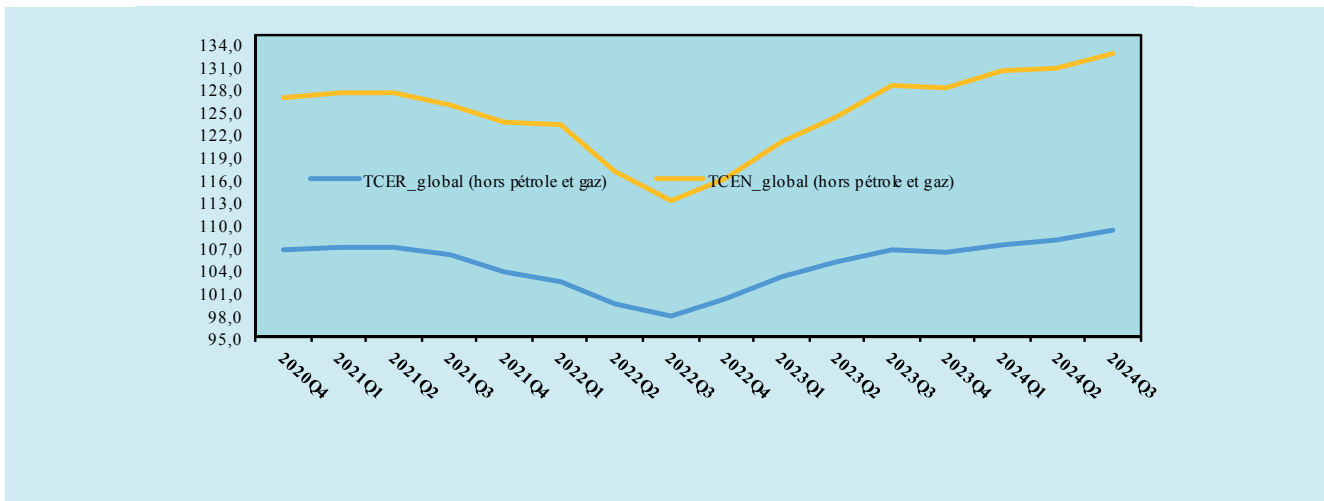
L'accentuation de la perte de positions concurrentielles observée sur les marchés internationaux au troisième trimestre 2024 est à mettre en relation principalement avec la détérioration de la compétitivité sur le front des exportations (+ 1,5 %, après - 0,2 % au deuxième trimestre 2024) et celui des importations (+ 1,4 %, après + 0,9 % au deuxième trimestre 2024). Il ressort du graphique 12 que le TCER s'est inscrit au-dessous du taux de change effectif nominal (TCEN), traduisant un différentiel de taux d'inflation favorable aux pays de la CEMAC, par rapport à leurs principaux partenaires et fournisseurs. En effet, le taux d'inflation de la CEMAC s'est établi en moyenne à 1,3 % en variation trimestrielle au troisième trimestre 2024 contre 1,4 % en moyenne dans les pays partenaires.

Comparativement au deuxième trimestre 2024, l'analyse de la compétitivité-prix des pays de la CEMAC au troisième trimestre 2024 fait ressortir une appréciation du franc CFA par rapport aux monnaies de la plupart des principaux partenaires commerciaux. Ainsi, la hausse du TCEN est remontée de 0,1 % au deuxième trimestre 2024 à 1,5 % au troisième 2024.

Le TCER des exportations s'est apprécié de 1,5 %, après -0,2 % au trimestre précédent. Cette situation découle de l'appréciation du TCEN des exportations (+ 1,5 %, contre -0,1 % au deuxième trimestre 2024), dont les effets ont néanmoins été atténués par le différentiel d'inflation favorable à la CEMAC (- 0,1 %) par rapport à ses principaux concurrents sur le marché des matières premières (hors pétrole).

Le TCER des importations s'est inscrit en hausse de 1,4 % au troisième trimestre 2024, après 0,9 % au trimestre précédent. Cette situation est imputable à l'appréciation du TCEN des importations (+ 0,8 %, après + 0,3 % au trimestre précédent), en dépit du niveau d'inflation des pays de la CEMAC, inférieur à celui des principaux fournisseurs.

G12: Evolution du TCER/TCEN



Source : BEAC

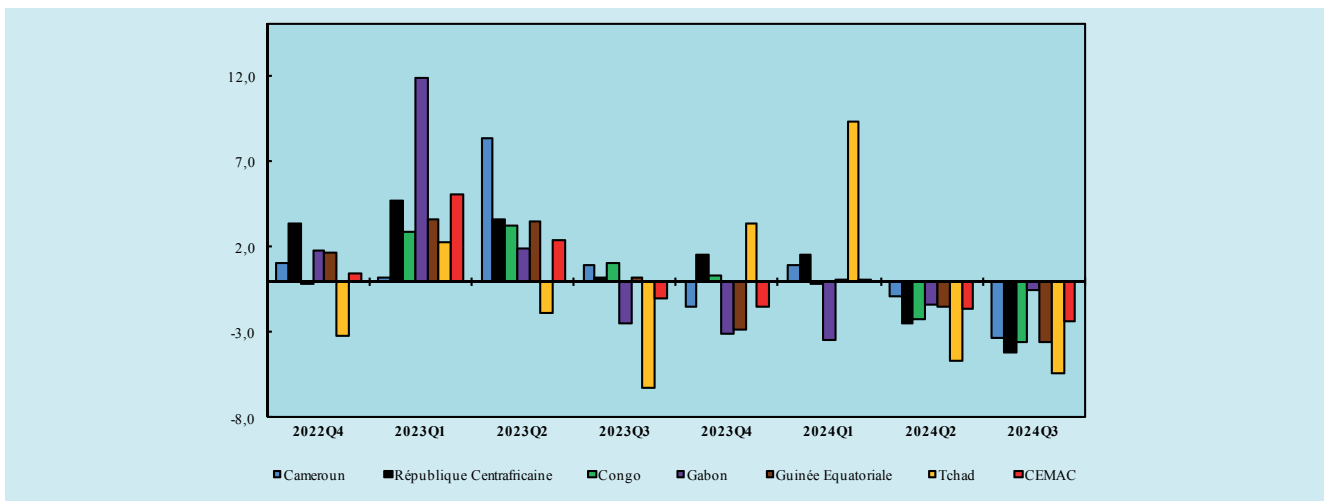
T7 : Compétitivité (variations en %)

	TCER composite (*)				TCER des exportations				TCER des importations			
	2023Q4	2024Q1	2024Q2	2024Q3	2023Q4	2024Q1	2024Q2	2024Q3	2023Q4	2024Q1	2024Q2	2024Q3
Cameroun	3,6	1,8	1,1	1,5	0,2	0,4	1,0	1,4	5,8	2,7	1,1	1,6
République Centrafricaine	0,5	0,5	-1,5	-1,7	-0,3	-0,2	-1,8	-0,5	0,7	0,6	-1,4	-2,1
Congo	-0,5	1,4	0,8	-0,7	-0,5	1,1	-0,1	-0,3	-0,4	1,5	1,0	-0,8
Gabon	-1,2	-0,1	-1,3	0,2	-1,4	0,1	-1,7	0,4	-0,7	-0,3	-0,6	0,0
Guinée Equatoriale	0,2	-0,2	-0,9	1,3	0,1	-0,4	-1,0	1,5	0,3	0,1	-0,7	0,9
Tchad	-0,9	0,5	1,1	2,8	-1,5	0,1	-0,2	3,0	-0,3	0,9	2,3	2,5
CEMAC	-0,3	0,8	0,6	1,4	-0,6	0,4	-0,2	1,5	-0,2	0,9	0,9	1,4

(*) Cotation au certain du FCFA par rapport aux autres monnaies.

Source : BEAC

G13 : Evolution de l'indice composite du TCER



Source : BEAC

4. SECTEUR PUBLIC

Finances publiques et endettement

Le solde budgétaire, base engagements, hors dons deviendrait excédentaire de 0,3 % du PIB en 2024, après un déficit de 0,3 % du PIB un an plus tôt. Cette situation découlerait pour l'essentiel de la hausse des recettes non pétrolières (+ 1,7 point) combinée au repli des dépenses totales (- 0,6 point) en dépit d'une hausse des dépenses courantes (0,4 point).

Pour ce qui est de l'orientation de la politique budgétaire de l'ensemble des pays de la CEMAC en 2024, elle demeurerait restrictive. En effet, les pays de la Sous-région enregistreraient un écart de production négatif à -1,7 % en 2024, contre -2,1 % en 2023. Aussi, l'excédent du solde primaire corrigé des variations saisonnières reviendrait à 0,5 % du PIB en 2024, contre 1,8 % en 2023, et l'impulsion budgétaire ressortirait à + 0,6 % en 2023 après - 2,3 % en 2023. Dans la même veine, le solde budgétaire de référence passerait de - 2,5 % du PIB en 2023 à +0,4 % du PIB en 2024 (au-dessus de la norme communautaire de - 1,5 %).

Dans un contexte de poursuite des programmes avec le FMI, les pays de la CEMAC devraient mobiliser des tirages extérieurs de 1 514,2 milliards, bénéficier des allègements de dette extérieure de près de 92,0 milliards, des dons de 736,4 milliards et engranger des ressources monétaires nettes de l'ordre de 1 335,5 milliards. Ces ressources leur permettraient d'amortir la dette extérieure à hauteur de 2 450,0 milliards et de se désengager vis-à-vis du système non bancaire d'environ 2 005,1 milliards. En conséquence, le profil d'endettement des pays de la Zone serait en amélioration en 2024, avec un encours de la dette globale à 47,3 % du PIB, contre 53,4 % en 2023, pour un ratio du service de la dette extérieure sur les recettes budgétaires moins favorable de 21,8 %, contre 20,4 % un an plus tôt. Pour sa part, le ratio du service de la dette sur les exportations passerait de 13,0 % en 2023 à 14,4 % en 2024.

T8 : Evolution des finances publiques des pays de la CEMAC (en % du PIB)

	Solde budgétaire global, base engagements, dons compris			Recettes globales			Dépenses globales		
	2022	2023	2024 Prev.	2022	2023	2024 Prev.	2022	2023	2024 Prev.
Cameroun	- 0,9	-1,6	0,2	16,9	17,2	17,4	18,2	19,4	17,5
République Centrafricaine	- 5,6	- 3,5	- 3,6	93,7	92,7	103,5	18,5	18,5	20,4
Congo	8,6	5,6	4,6	28,5	24,8	25,6	20,4	20,0	21,6
Gabon	- 0,7	- 2,0	- 2,1	19,9	21,2	21,1	20,6	23,1	23,5
Guinée Equatoriale	11,9	2,5	2,9	26,7	21,2	20,6	14,8	18,8	17,8
Tchad	4,2	- 1,2	2,1	17,6	17,6	18,4	14,5	20,1	21,1
CEMAC	2,7	- 0,2	0,9	20,3	19,3	19,5	18,1	20,2	19,7

Sources : Administrations nationales et BEAC

T9 : Evolution de la dette publique extérieure des pays de la CEMAC (en % du PIB)

	Encours de la dette extérieure (en % du PIB)			Service de la dette exté- rieure (en % des Xbsnf)			Service de la dette extérieure (en % des recettes budgétaires)		
	2022	2023	2024 Prev.	2022	2023	2024 Prev.	2022	2023	2024 Prev.
Cameroun	32,9	29,4	28,6	15,5	23,3	17,0	15,7	18,9	15,3
République centrafricaine	33,4	21,8	22,3	1,0	0,4	0,4	5,0	2,5	2,3
Congo	39,3	39,4	37,7	16,5	15,6	16,5	36,3	32,8	30,6
Gabon	34,7	37,5	33,6	6,6	13,3	17,4	16,9	31,2	40,3
Guinée Equatoriale	10,8	12,9	11,1	0,8	0,8	3,7	1,7	1,6	7,6
Tchad	18,5	16,9	13,6	9,7	6,7	12,2	21,2	13,9	22,5
CEMAC	29,6	28,5	26,6	9,5	12,2	13,8	18,0	20,7	22,6

Sources : Administrations nationales et BEAC

5. MONNAIE ET CREDIT

À fin septembre 2024, la dynamique de la masse monétaire au sens large (M2) de la CEMAC et de ses contreparties, en glissement annuel, s'est caractérisée par :

- une hausse des avoirs extérieurs nets du système monétaire, résultant des flux transactionnels avec le reste du monde, de 11,5 % à 2 485,3 milliards. Cette évolution s'explique, entre autres, par la baisse des engagements extérieurs des banques (-17,4 %), non compensée par la baisse des avoirs en Compte d'Opérations (-10,6 %) et des avoirs en DTS (-10,2 %). Les réserves de change se sont établies à 6 423,6 milliards à fin septembre 2024, contre 6 542,3 milliards un an plus tôt, représentant environ 4,5 mois d'importations de biens et services. En raison d'une baisse des engagements à vue (-4,5 %) plus prononcée que celle des disponibilités extérieures (-1,8 %), le taux de couverture extérieure de la monnaie a augmenté de 1,95 point, atteignant 71,9 % au 30 septembre 2024 ;
- un accroissement des créances nettes du système monétaire sur les États de la CEMAC (+ 9,2 %) à 10 153,4 milliards. Cette évolution reflète la dynamique haussière de l'encours des titres publics observée sur le marché des valeurs du trésor, principalement souscrits par les banques de la Sous-région ;
- une hausse des crédits à l'économie, qui sont passés de 10 837,7 milliards à 11 983,9 milliards, soit une progression de 10,6 %. Cette dynamique est essentiellement portée par les concours bancaires au secteur privé non financier (agro-industrie, télécommunications, commerce de gros, etc.) avec une contribution de 10,5 points.

En définitive, les disponibilités monétaires et quasi-monétaires (M2) se sont accrues de 6,0 % à 19 538,8 milliards à fin septembre 2024. En termes de contributions, les créances nettes sur les États, les crédits à l'économie et les avoirs extérieurs nets ont eu une influence positive sur l'évolution de M2 à hauteur respectivement de 6,2 points, 4,6 points et 1,4 points. En revanche, les ressources non monétaires ont contribué négativement à cette évolution de 6,2 points. Toutes les composantes de la masse monétaire ont contribué positivement à son expansion, avec 4,1 points pour la monnaie scripturale, 1,3 point pour la monnaie fiduciaire et 0,6 point pour les dépôts à terme monétaires.

L'analyse des concours bancaires par maturité révèle une augmentation globale des crédits à moyen terme (+12,4 % avec une contribution de 5,5 points), des crédits à court terme (+8,9 % avec une contribution de 5,0 points) et des crédits à long terme (+1,0 point avec une contribution marginale de 0,1 point).

T10 : Agrégats de monnaie et de crédit (en millions de FCFA)

CEMAC	2024												
	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24
Avoirs extérieurs nets	2 229 090	2 073 162	2 290 658	2 991 377	2 865 268	2 839 357	2 682 564	2 816 737	2 971 015	2 779 191	2 620 234	2 781 092	2 485 304
dont BEAC	2 839 506	2 713 293	2 924 485	3 238 410	3 124 619	3 051 517	2 920 043	3 033 391	2 993 826	2 907 310	2 663 780	2 925 306	2 875 667
Créances nettes sur l'Etat	9 300 191	9 574 735	9 386 790	9 779 752	9 977 830	10 096 723	10 063 342	10 045 189	10 000 856	10 100 759	10 560 759	10 058 169	10 153 414
Crédits à l'économie	10 837 663	10 794 945	10 926 332	10 592 434	10 564 884	10 584 088	10 586 603	11 388 361	11 425 573	11 507 583	11 538 313	11 921 187	11 983 920
Crédits à court terme	6 064 602	6 005 829	6 063 531	5 913 636	5 863 227	5 880 178	5 882 358	6 181 260	6 173 404	6 242 513	6 273 769	6 652 166	6 605 859
Crédits à moyen terme	4 398 956	4 417 972	4 490 483	4 296 580	4 342 438	4 348 686	4 350 028	4 854 835	4 899 664	4 910 204	4 911 045	4 913 731	5 000 129
Crédits à long terme	374 105	371 144	372 318	382 218	359 219	355 224	354 217	352 266	352 505	354 866	353 499	355 290	377 932
Masse monétaire (M2)	18 428 006	18 277 656	18 680 659	19 050 742	18 942 887	19 050 033	19 287 149	19 581 417	19 848 076	19 945 842	19 927 498	19 890 615	19 538 824
Monnaie fiduciaire	3 803 792	3 821 070	3 909 953	4 182 741	3 978 659	3 929 999	3 985 533	4 004 438	3 989 154	3 961 920	4 047 534	4 052 360	4 041 865
Monnaie scripturale	9 625 497	9 470 399	9 669 910	9 747 407	9 864 450	9 982 647	10 183 945	10 211 193	10 670 611	10 819 609	10 763 618	10 730 251	10 381 517
Quasi-monnaie	4 998 717	4 986 187	5 100 797	5 120 594	5 099 778	5 137 386	5 117 671	5 365 786	5 188 310	5 164 312	5 116 346	5 108 004	5 115 442
Taux de couverture extérieure de la monnaie (en %)	69,90	71,09	71,40	71,94	72,73	72,62	72,17	73,13	71,00	71,38	71,92	71,47	71,85

Source : BEAC

T11 : Evolution des agrégats de monnaie et de crédit (en glissement annuel)

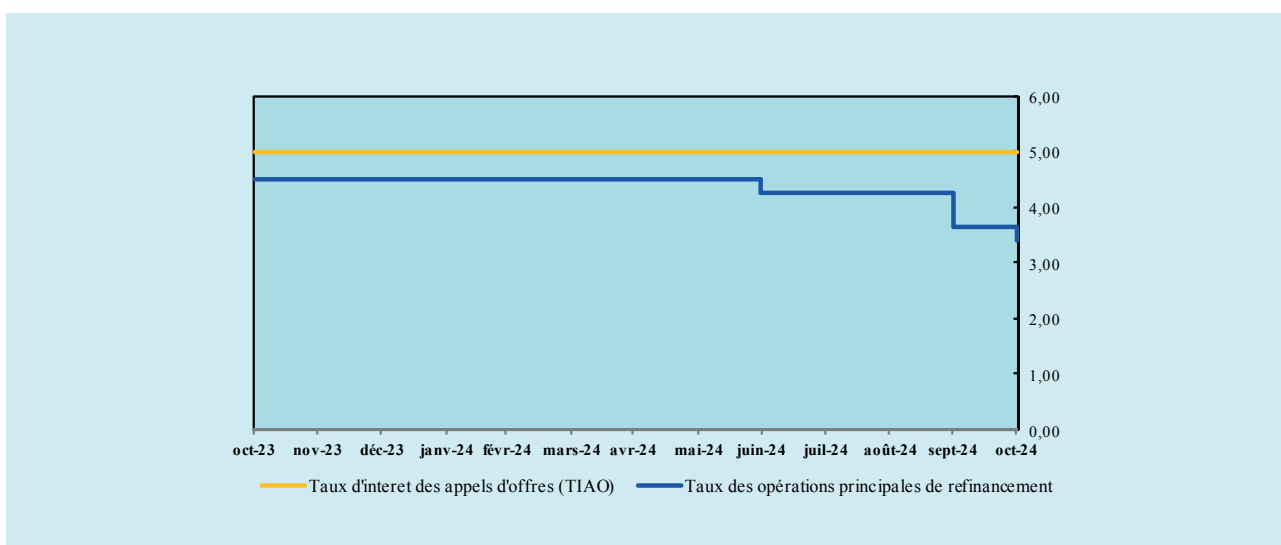
CEMAC	2023												2024			
	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24			
Avoirs extérieurs nets	4,4%	-6,3%	-4,3%	4,4%	6,4%	13,2%	-3,6%	-16,0%	2,1%	-3,9%	-4,4%	14,1%	11,5%			
dont BEAC	17,0%	4,4%	7,1%	1,7%	0,7%	-0,7%	-6,9%	-22,2%	-17,3%	-17,1%	-19,7%	-6,1%	1,3%			
Créances nettes sur l'Etat	8,7%	11,8%	8,9%	12,1%	13,2%	16,1%	17,7%	17,6%	12,0%	10,9%	18,3%	9,9%	9,2%			
Crédits à l'économie	14,0%	12,2%	13,3%	7,9%	6,4%	4,6%	7,0%	14,0%	12,5%	12,4%	9,7%	12,7%	10,6%			
Crédits à court terme	19,0%	15,6%	16,7%	11,2%	8,3%	7,8%	6,4%	10,7%	7,0%	9,0%	6,6%	12,9%	8,9%			
Crédits à moyen terme	6,7%	6,5%	7,7%	2,5%	3,5%	0,4%	6,9%	27,3%	20,4%	16,9%	14,4%	13,3%	13,7%			
Crédits à long terme	29,3%	33,3%	32,1%	25,4%	10,6%	8,1%	18,6%	-40,8%	12,6%	15,1%	3,5%	1,0%	1,0%			
Masse monétaire (M2)	12,3%	11,0%	11,8%	9,1%	8,0%	7,9%	8,9%	7,4%	7,9%	8,1%	9,1%	8,8%	6,0%			
Monnaie fiduciaire	3,0%	3,1%	5,5%	8,1%	7,7%	7,8%	7,9%	6,9%	8,4%	8,8%	9,1%	6,2%	6,3%			
Monnaie scripturale	14,9%	12,7%	12,2%	7,9%	5,4%	7,7%	5,7%	3,9%	7,6%	9,1%	11,7%	12,7%	7,9%			
Quasi-monnaie	15,2%	14,6%	16,4%	12,3%	13,7%	12,4%	12,3%	15,3%	8,2%	5,6%	3,9%	3,2%	2,3%			
Contribution à la croissance de M2 (En point de pourcentage)																
Avoirs extérieurs nets	0,6	-0,8	-0,6	0,7	1,0	1,9	-0,6	-2,9	0,3	-0,6	-0,7	1,9	1,4			
Créances nettes sur l'Etat	4,5	6,1	4,6	6,0	6,6	7,9	8,5	8,3	5,8	5,4	8,9	5,0	4,6			
Crédits à l'économie	8,1	7,1	7,7	4,5	3,6	2,6	3,9	7,7	6,9	6,9	5,6	7,4	6,2			
Autres postes nets	-0,9	-1,4	0,1	-2,1	-3,2	-4,6	-3,0	-5,5	-5,2	-3,6	-4,8	-5,4	-6,2			

Source : BEAC

6. MARCHÉS MONÉTAIRE ET DES TITRES PUBLICS

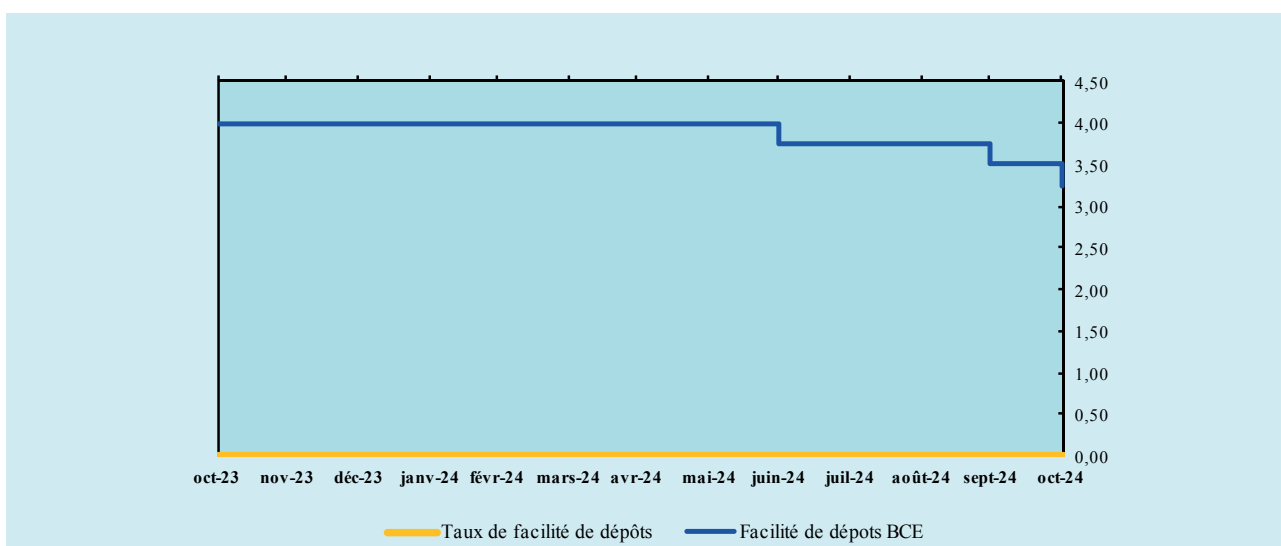
Au cours du troisième trimestre 2024, le marché monétaire a été marqué par des évolutions contrastées sur ses différents segments. Au niveau du compartiment des interventions de la Banque Centrale, entre juillet et septembre 2024, l'encours moyen des avances de la BEAC au système bancaire a progressé de 118,5 milliards, pour se situer à 1 055,3 milliards. Sur le compartiment interbancaire, il a été observé: i) un fléchissement de l'encours des opérations de prêt de 0,9 %, revenant de 562,9 milliards en juillet 2024 à 558,1 milliards en septembre 2024; ii) un recul du TIMP à 7 jours des opérations en blanc de 6,56 % à 6,50 %, et une progression de celui des opérations de pension-livrée de 5,99 % à 6,27 % entre les deux périodes ; ainsi que iii) un nombre inchangé de participants à 40 sur la période sous revue, avec un total de 355 opérations, pour un montant de 1 277,8 milliards, en septembre 2024, contre 358 opérations, recensées trois mois plus tôt.

G14. Evolution comparée du TIAO et du taux des opérations principales de refinancement la BCE



Sources : BEAC et BCE

G15. Evolution comparée des taux de facilité de dépôts de la BCE et de la BEAC



Sources : BEAC et BCE

Entre septembre 2023 et septembre 2024, le compartiment des valeurs du Trésor s'est caractérisé entre par : i) une hausse du volume des opérations sur le marché primaire, avec une augmentation de l'encours des valeurs du Trésor de 14,7 % à 6 914,5 milliards ; une baisse des taux de couverture des émissions et une augmentation des coûts d'émission ; et ii) un marché secondaire dynamique, avec un 781 opérations d'achats ventes de titres enregistrées entre septembre 2023 et septembre 2024, pour un montant nominal de 4 170,1 milliards, contre 1 437 opérations sur des titres d'une valeur nominale globale de 3 392,3 milliards un an plus tôt.

Le dynamisme du marché des valeurs du Trésor, observé depuis quatre ans, s'est consolidé au cours de la période sous revue. En effet, l'encours des valeurs du Trésor a augmenté de 14,7 %, passant de 6 027,2 milliards en septembre 2023 à 6 914,5 milliards en septembre 2024. Les montants levés au cours de cette période par les Trésors nationaux se sont situés à 5 001,6 milliards entre septembre 2023 et 2024, contre 3 677,7 milliards entre septembre 2022 et 2023. Sur le segment des BTA, les bons à 26 semaines sont restés les plus prisés, avec un montant total émis de 1 551,5 milliards, représentant 56,2 % du total des émissions de BTA sur la période. Sur le segment des OTA, 173 émissions d'un montant total de 2 240,8 milliards ont été effectuées par les Trésors publics sur la période de référence. Au 30 septembre 2024, la répartition de l'encours des titres par nature des détenteurs finaux montre que 61,5 % des valeurs du Trésor en circulation sont détenues par les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) et les investisseurs institutionnels (sociétés d'assurance, fonds de pensions, etc.) occupent la 2ème place avec 19,2 %. La part des établissements de crédit non SVT et celle des personnes physiques sur ces instruments financiers représentent respectivement 13,7 % et 3,2 % de l'encours des titres publics

A l'instar du compartiment primaire, le marché secondaire des titres publics a connu un dynamisme au cours de la période sous revue. Trois catégories d'opérations sont enregistrées sur le marché secondaire des titres publics. Il s'agit des achats-ventes fermes de titres, des opérations de pension-livraison interbancaires et des transferts franco de titres, c'est-à-dire sans contrepartie espèces, entre les investisseurs. En nombre, 1 781 opérations d'achats ventes de titres ont été enregistrées entre septembre 2023 et 2024, pour un montant nominal de 4 170,1 milliards, échangés à 4 119,3 milliards. Cette évolution s'est située en forte hausse par rapport à la même période un an auparavant où, 1 437 opérations avaient été enregistrées sur des titres d'une valeur nominale globale de 3 392,3 milliards échangés en espèces à 3 391,1 milliards

Au niveau des activités boursières sous régionales, au cours de la période sous revue, une évolution haussière a été relevée, caractérisée par une augmentation de la capitalisation boursière de l'ensemble des titres cotés et un accroissement des volumes et des valeurs tant pour les opérations franco que les nantissements. Ainsi, entre septembre 2023 et 2024, la capitalisation boursière de l'ensemble des titres cotés a augmenté de 3,0 %, à 1 629,8 milliards en septembre 2024, contre 1 581,8 milliards un an auparavant. Cette situation est, pour l'essentiel attribuable, aux entrées en côte des nouvelles valeurs et à l'augmentation de la valeur de certains titres.

T12 : Taux directeurs de la BEAC

	2023									2024			
	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24
Taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO)	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
Taux interbancaire moyen pondéré (TIMP)	6,07	6,32	6,42	6,71	6,65	6,72	6,77	6,59	6,61	6,64	6,82	6,59	6,64
Taux de la facilité de prêt marginal	6,75	6,75	6,75	6,75	6,75	6,75	6,75	6,75	6,75	6,75	6,75	6,75	6,75
Taux de la facilité de dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taux de rémunération des réserves obligatoires	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Taux créditeur minimum (TCM)	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45
Taux d'intérêt de la zone Euro													
Taux des opérations principales de refinancement	4,25	4,25	4,50	4,50	4,50	4,50	4,50	4,50	4,50	4,50	4,50	4,25	4,25
Facilité de dépôts	3,75	3,75	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	3,75	3,75

* Les taux du marché monétaire sont les taux de fin de période

Source : BEAC

7. RÉSERVES DES BANQUES

Entre juillet et septembre 2024, les réserves brutes du système bancaire de la CEMAC, avant les opérations monétaires, ont régressé de 13,3 % (139,4 milliards) pour s'établir à 775,9 milliards. La liquidité injectée à travers les facteurs autonomes de la liquidité bancaire (FALB), dont le solde moyen est revenu de 1 449 milliards en juillet 2024 à 1 060 milliards, trois mois après, confirme cette tendance observée sur l'évolution des réserves brutes du système bancaire. La variation du solde des FALB, s'explique principalement par la dynamique de tous les facteurs, à l'exception des avoirs extérieurs nets dont les effets expansifs induits par leur accroissement n'ont pas pu contrecarrer les effets restrictifs découlant de la dynamique d'ensemble.

S'agissant des réserves obligatoires, le montant à constituer par les assujettis a augmenté de 16,4 milliards depuis juillet 2024, pour s'établir à 1 098,6 milliards en septembre 2024. Pour ce même mois, l'encours moyen des réserves libres du système bancaire (714,3 milliards) a représenté 65,0 % des réserves requises contre 85,8 % un an auparavant. Le nombre d'établissements de crédit en déficit de constitution des réserves obligatoires a été de six en septembre 2024, contre sept trois mois plus tôt.

Ainsi, en déduisant les réserves obligatoires des réserves brutes, avant opérations de politique monétaire, le déficit de liquidité du système bancaire s'est accru sur la période sous revue, passant de 166,7 milliards à 387,7 milliards. Pour combler ce déficit, la BEAC a augmenté le volume des injections actives de liquidité en septembre 2024. En effet, sur le compartiment des interventions de la Banque Centrale sur le marché monétaire, le volume des injections nettes dans le système bancaire s'est élevé à 1 037,0 milliards en septembre 2024 contre 855,8 milliards trois mois plus tôt, en augmentation de 21,2 % (181,2 milliards).

De façon spécifique, sur la période de référence, l'encours moyen des injections de liquidités a progressé de 118,5 milliards, pour se situer à 1 055,3 milliards, en septembre 2024. Ces concours sont constitués : (i) de l'opération principale d'injection de liquidités, dont l'encours moyen s'est accru de 81,0 %, passant de 126,1 milliards à 228,3 milliards ; (ii) des avances au titre de la facilité de prêt marginal dont le volume a augmenté de 2,6 %, progressant de 690,2 milliards à 708,2 milliards ; et (iii) des avances octroyées via le guichet spécial de refinancement qui a diminué de 3,0 %, revenant de 120,6 milliards à 116,9 milliards.

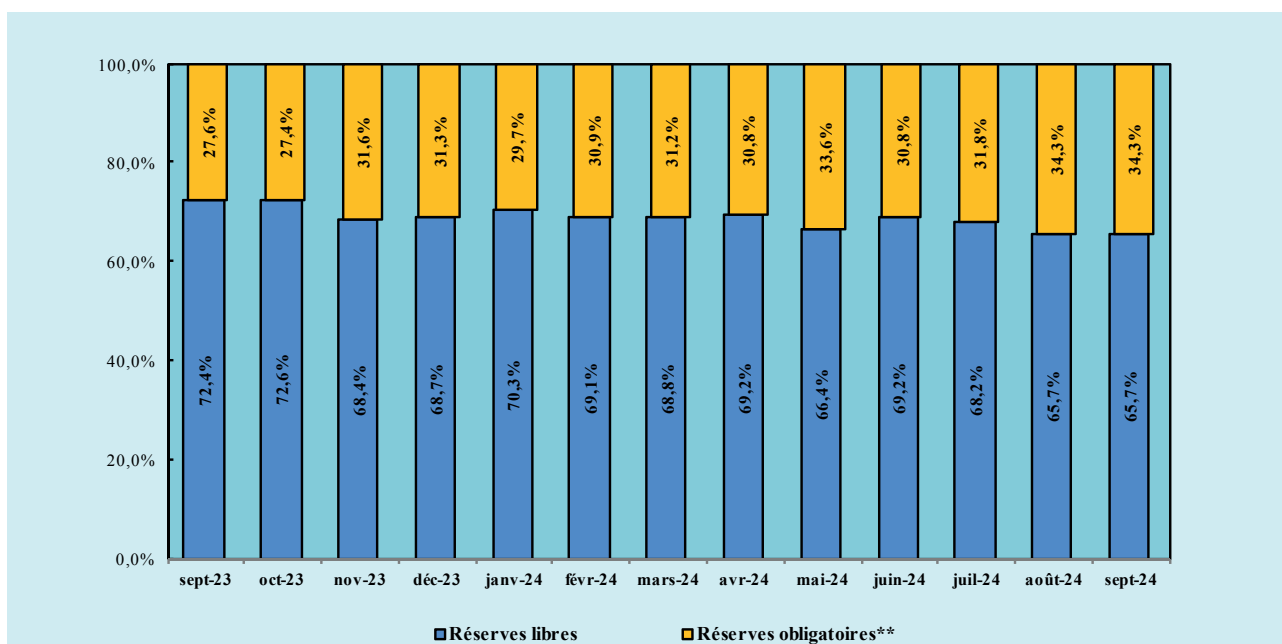
Quant à l'encours des opérations de reprise de liquidités du système bancaire, il a reculé de 62,7 milliards sur la période de référence, baissant de 81 milliards à fin juillet 2024 à 18,3 milliards trois mois plus tard. En outre, sur la période sous revue, les reprises de liquidités ont été uniquement effectuées à travers les émissions de Bons BEAC.

T13 : Evolution des principaux indicateurs de la liquidité (en millions de FCFA)

	2024												
	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24
Réserves totales*	3 511 524	3 599 952	3 616 746	3 328 511	3 344 492	3 554 002	3 443 434	3 421 200	3 173 332	3 615 240	3 451 472	3 385 253	3 152 894
Réserves libres	2 519 562	2 607 990	2 624 784	2 276 103	2 298 488	2 499 438	2 380 656	2 355 035	2 099 668	2 623 278	2 386 703	2 308 278	2 069 921
Réserves obligatoires**	991 962	991 962	991 962	1 052 408	1 046 004	1 054 564	1 062 778	1 066 165	1 073 664	991 962	1 064 769	1 076 974	1 082 973
Réserves / Dépôts	23,7%	23,2%	24,6%	23,6%	23,2%	21,3%	21,0%	20,5%	21,7%	24,8%	22,3%	21,7%	20,4%
Dépôts/ Crédits à l'économie	136,0%	137,5%	142,4%	143,8%	145,0%	146,7%	138,7%	140,6%	140,6%	140,0%	140,6%	140,6%	139,1%
Réserves/ Total bilan	14,7%	14,7%	15,6%	15,0%	14,9%	13,7%	7,7%	11,9%	13,6%	15,8%	13,6%	13,0%	13,6%
Réserves libres / Réserves Obligatoires	216,3%	219,7%	237,0%	224,0%	220,9%	195,6%	197,9%	195,3%	214,3%	254,0%	214,3%	191,1%	205,6%
Réserves libres / Crédits à l'économie	22,0%	21,9%	24,6%	23,5%	23,2%	20,7%	19,3%	19,1%	20,8%	24,9%	20,8%	18,6%	19,5%

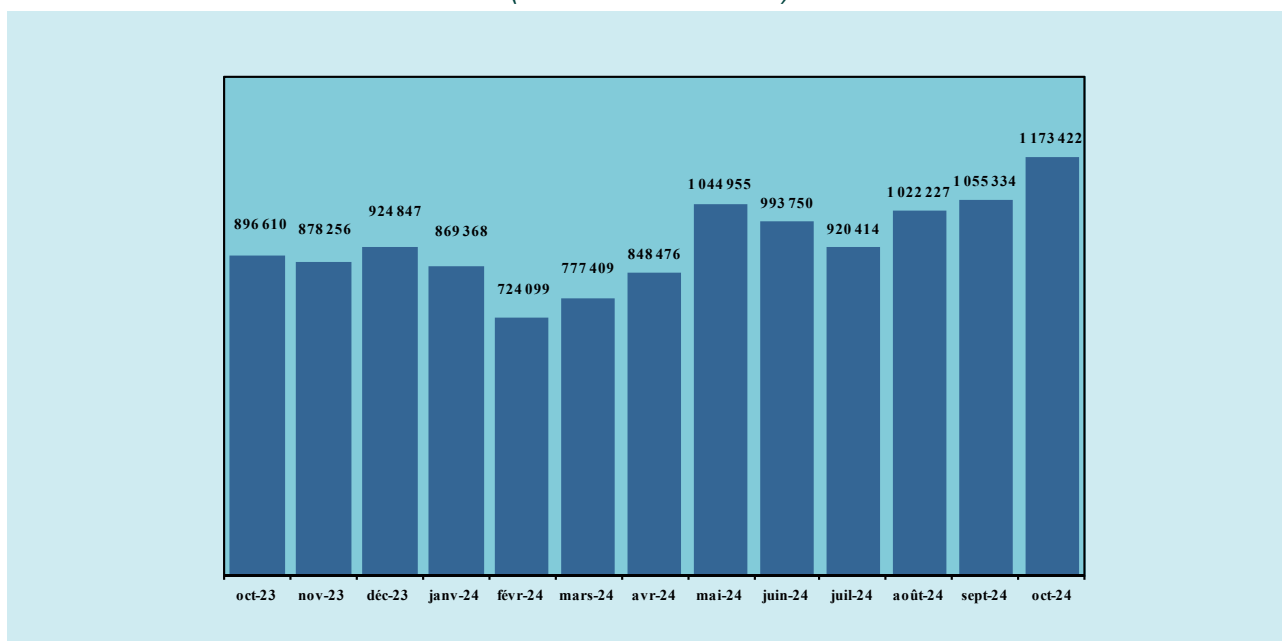
Source : BEAC

G16 : Evolution de la structure des réserves des banques de la CEMAC



Source : BEAC

G17 : Evolution du volume des interventions de la BEAC sur le marché monétaire de la CEMAC (en millions de FCFA)



Source : BEAC

8. SITUATION DES RÉSERVES DE CHANGE

En glissement annuel, au 31 octobre 2024, les réserves de change de la BEAC se sont contractées de 1,5 % pour s'établir à 6 349 milliards, principalement sous l'effet d'une baisse des rapatriements des Etats et des entreprises d'extraction pétrolière et minière. Pour sa part, le taux de couverture extérieure de la monnaie s'est maintenu à 71,8 % à fin septembre 2024, contre 71,1 % un an plus tôt.

Pour les principales composantes, au 31 octobre 2024, les réserves de change de la CEMAC sont constituées à 64,0 % des avoirs extérieurs à vue, 27,7 % des autres avoirs extérieurs en devises gérés par la Salle des Marchés, 5,3 % de l'encaisse or et 3,1 % des avoirs auprès du FMI.

Annexe n°1 : Cours des principaux produits de base exportés par la CEMAC

Produit	Unité	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24
Pétrole														
Crude oil, average	\$/baril	92,2	89,1	81,4	75,7	77,7	80,5	83,5	88,0	81,4	81,2	83,3	78,1	72,4
Gaz naturel et methanol														
Europe	\$/mmbtu	11,5	14,6	14,5	11,5	9,6	8,1	8,6	9,1	10,1	10,9	10,3	12,4	11,8
Etats-Unis	\$/mmbtu	2,6	3,0	2,7	2,5	3,2	1,7	1,5	1,6	2,1	2,5	2,1	2,0	2,3
Japon	\$/mmbtu	12,5	12,6	12,7	12,6	14,3	13,6	13,5	11,9	12,2	12,1	12,5	13,3	13,0
Bois														
Bois bruts, même écorcés, désaibliés ou équarris	\$/m3	262,9	260,0	264,4	269,0	264,5	264,2	265,5	262,8	260,9	261,1	261,7	269,8	272,9
Bois sciés (ycp Feuilles de placage & feuilles pour contre-plaqués)	\$/m3	594,2	582,8	594,8	606,6	608,6	605,2	609,0	600,2	605,2	609,1	616,1	619,6	633,2
Fer	\$/dmtu	121,0	119,0	131,1	137,1	135,8	124,4	109,8	112,8	118,9	107,5	106,9	99,9	92,8
Aluminium	\$/mt	2 184,7	2 192,2	2 202,3	2 182,4	2 192,8	2 179,5	2 226,2	2 506,1	2 564,5	2 497,6	2 349,1	2 343,7	2 449,9
Diamant	\$/carat	221,2	221,2	221,2	221,2	221,2	221,2	221,2	221,2	221,2	221,2	204,8	205,8	206,8
Or	\$/troy oz	1 916,0	1 916,3	1 984,1	2 026,2	2 034,0	2 023,2	2 158,0	2 331,5	2 351,1	2 326,4	2 398,2	2 470,2	2 570,6
Manganèse	\$/kg	2,3	2,3	2,3	2,3	2,2	2,3	2,3	2,9	3,2	2,8	2,6	2,4	2,4
Cacao	\$/kg	3,6	3,6	4,0	4,2	4,4	5,6	7,1	9,7	7,5	8,3	7,1	6,9	6,5
Riz	\$/mt	602,8	586,0	593,8	629,1	638,6	613,0	597,5	576,4	598,9	600,5	567,6	562,7	560,2
Caoutchouc	\$/kg	1,6	1,6	1,7	1,7	1,8	2,0	2,4	2,3	2,2	2,3	2,1	2,4	2,7
Coton	\$/kg	2,2	2,1	2,0	2,0	2,0	2,2	2,2	2,0	1,9	1,8	1,8	1,8	1,8
Huile de palme	\$/mt	829,6	804,3	830,5	813,5	844,9	856,9	942,9	935,7	859,2	873,7	896,1	932,6	982,8
Banane	\$/kg	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1
Sucre	\$/kg	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Tabac	\$/mt	4 236,0	5 488,2	4 392,3	4 394,2	5 533,8	4 551,0	4 558,8	5 674,5	5 629,9	4 771,9	6 015,5	5 998,6	4 951,4
Café	\$/kg	3,4	3,3	3,5	3,8	3,9	4,0	4,1	4,8	4,6	5,0	5,2	5,2	5,7
Gomme arabique	\$/tonne	2 758,7	2 737,2	2 802,3	2 828,6	2 829,1	2 800,6	2 820,5	2 783,2	2 805,0	2 791,2	2 824,9	2 870,3	2 896,5
V viande de bœuf	\$/kg	5,2	5,0	4,9	4,8	4,8	5,2	5,5	6,1	5,9	5,9	6,2	6,3	6,3
Indice composite (cours exprimés en dollars) - Base 100 : janvier 2012														
Indice global		89,9	84,2	81,9	78,3	82,7	75,4	75,2	79,8	84,6	90,4	89,4	84,4	79,5
Indice hors produits énergétiques		121,6	125,5	126,0	128,5	132,2	132,9	135,2	138,5	139,1	140,7	140,1	147,3	150,8
Indices des produits énergétiques		89,1	81,9	79,1	74,5	79,2	70,6	70,0	74,9	80,5	87,1	86,1	79,2	72,9
Indices des métaux et minéraux		65,4	72,3	68,4	68,2	68,8	68,5	67,4	65,4	66,8	65,7	65,8	65,4	65,0
Indices des produits forestiers		76,0	76,4	75,7	75,9	77,8	77,8	78,3	79,9	78,7	76,9	75,5	77,0	78,5
Indice des produits agricoles		116,2	118,8	121,6	125,6	130,0	131,2	135,0	140,0	141,0	144,9	144,7	155,2	160,0

Source : Banque Mondiale

Annexe n° 2 : Taux directeurs des principales Banques Centrales (En pourcentage)

	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24
Fédéral Reserve (Fed)													
Taux des Fonds Fédéraux	5,25-5,50	5,25-5,50	5,25-5,50	5,25-5,50	5,25-5,50	5,25-5,50	5,25-5,50	5,25-5,50	5,25-5,50	5,25-5,50	5,25-5,50	4,75-5,00	4,75-5,00
Bank of Japon (BoJ)													
Taux au jour le jour	-0,100	-0,100	-0,100	-0,100	-0,100	0,100	0,100	0,100	0,100	0,250	0,250	0,250	0,250
Bank of England (BoE)													
Taux de prise en pension	5,250	5,250	5,250	5,250	5,250	5,250	5,250	5,250	5,250	5,250	5,000	5,000	5,000
Banque du Canada													
Taux de refinancement	5,000	5,000	5,000	5,000	5,000	5,000	5,000	5,000	4,750	4,500	4,500	4,250	3,750
Banque Centrale Européenne (BCE)													
Taux des principales opérations de refinancement	4,500	4,500	4,500	4,500	4,500	4,500	4,500	4,500	4,250	4,250	4,250	3,650	3,400
BCEAO													
Taux des pensions	5,25	5,25	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50
Taux d'injection de liquidités	3,25	3,25	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50
Banque Centrale du Congo (BCC)													
Taux directeur	8,25	9,00	9,00	9,00	11,00	11,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00
Central Bank Of Nigeria (CBN)													
Taux directeur	17,50	17,50	18,00	18,00	18,50	18,75	18,75	18,75	18,75	18,75	18,75	18,75	18,75
South Africa Reserve Bank (SARB)													
Taux directeur	7,250	7,250	7,750	7,750	8,250	7,750	8,250	8,250	8,250	8,250	8,250	8,250	8,250

Source : Fed, BoE, BoJ, Banque du Canada, BCE, BCEAO, BCC, BCN et SARB

COMITÉ DE VALIDATION

Par Décision du Gouverneur N°065/GR/2017 du 03 juillet 2017, est créé le Comité de validation du Bulletin Economique et Statistiques (BES), lequel en assure la coordination générale. D'une part, ce Comité procède à la révision de la partie économique, monétaire et financière et, d'autre part, il examine les propositions d'articles et d'études devant être publiées dans le Bulletin. En outre, le respect des dates de parution du Bulletin revient au Comité de validation. Pour ce 21ème numéro, le Comité de validation s'est réuni le Jeudi 27 juin 2024 à 11 heures.

Ont pris part à cette réunion, les membres nommés ci-après :

Président :

MOUNKALA Evrard Ulrich : Directeur Central des Etudes, de la Recherche et des Statistiques

Membres :

BELABOUT OTAM Arlette : Adjoint au Directeur Central des Etudes, de la Recherche et des Statistiques, en charge du pôle « Etudes » ;

MVONDO Emile Thierry : Adjoint au Directeur Central des Etudes, de la Recherche et des Statistiques, en charge du pôle « Recherche » ;

MALEO BATOUMOUENI Clen Dorel : Adjoint au Directeur Central des Etudes, de la Recherche et des Statistiques, en charge du pôle « Statistiques » ;

MBA EYENE Franck Armel : Chef de Service de l'Environnement International, en charge de la Publication et de la Documentation p.i ;

MBOMPIEZE Jean-René : Chef de Service de Développement des outils de Prévisions et Enquête Economiques ;

PEYHA Petrony : Chef de Service des Statistiques et Analyses Monétaires ;

AFOMONGONO Gabin : Chef de Service de la Conjoncture Sous-Régionale et Etudes Sectorielles ;

MAMBOU Patrick : Service des Statistiques et Analyses Monétaires ;

BOMBA MBIDA Frédéric : Service de la Coopération et Gestion des activités de Recherche ;

BATOUMEN MEMBO Hardit : Service des Statistiques et Analyses Monétaires ;

GOMBA EBIKILI Claise Borgia : Service de l'Environnement International, en charge de la Publication et de la Documentation ;

AYONGWA ANYE Priscilla : Service de l'Environnement International, en charge de la Publication et de la Documentation.

Mise en page et impression :

SERVICE DE L'IMPRIMERIE DE LA BEAC

736 avenue Monseigneur Vogt - B.P. 1917, Cameroun

Téléphone : (237) 22 23 40 30/60

Fax : (237) 22 23 33 29/50

E-mail : beac@beac.int

Site web : www.beac.int